

Popular 5441, rue Saint-Hubert
MONTREAL Tél. : (514) 274-5471

379\$
/36 mois
Avec acompte
de 2 875\$



Passat 99 Êtes-vous fait pour Volkswagen? 

Culture
Pour la suite
du monde
page B5

Économie
Les faucons et
colombes de la
Réserve fédérale
page C3

Actualité
Le chauffard
de Longueuil
en liberté
page A3

**Le tennis
féminin
éclaboussé**
page S5

Michel Blanchard
À WimbledOn



La petite Thuong Pham tend la main pour voir si la pluie a enfin cessé. Elle et son père sont venus du Vermont pour visiter le Québec. Les orages d'hier ont compliqué leur séjour.

PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

14 millions d'amendes

Mais les infirmières vont poursuivre leur grève

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Menaçant d'avoir recours « d'ici quelques jours » à l'artillerie lourde si la grève persiste, le gouvernement a amorcé hier sa riposte au débrayage illégal des infirmières : les associations syndicales pourraient devoir déboursier au moins 14 millions en amendes pour avoir défié la loi. Mais ces sanctions n'ont pas suffi à faire fléchir les infirmières qui poursuivent la grève aujourd'hui.

Chaque association syndicale impliquée, ainsi que la Fédération des infirmières du Québec, seront poursuivies par Québec et pourraient ainsi écoper d'une amende de 125 000 \$ pour chacune des cinq journées de grève. Mais, bémol à la menace, des amendes semblables signifiées lors de la grève illégale de 1989 avaient été effacées lors du règlement final.

Le gouvernement a donc choisi pour l'instant de mesurer sa riposte en n'appliquant que certaines sections de la loi 160 : les infirmières perdent deux heures de salaire pour chaque heure de grève, les cotisations syndicales sont

Voir **AMENDES** en A2

Autres informations en page B1

Jasmin Excavation passe aux mains du fils et retrouve son permis

NATHALIE NOLIN

La compagnie d'excavation de Normand Jasmin, dont le permis d'exploitation a été retiré par la Commission des transports du Québec (CTQ) pour une période de cinq ans, est de nouveau en fonction. L'entreprise est maintenant au nom de Carl Jasmin, le fils du propriétaire faufil.

Quoique étonnant à première vue, le transfert de propriété de M. Jasmin à son fils est tout à fait légal. Il a été autorisé par la Commission des transports le 31 mai, à certaines conditions.

Privé du droit de circuler depuis le 30 avril, le propriétaire de camions lourds a été le premier au Québec à subir une telle réprimande par la CTQ depuis l'entrée en vigueur de la loi 430, le 1^{er}

avril. Cette loi a été adoptée à la suite de l'accident d'autobus aux Éboulements qui a fait 44 morts. Elle donne de nouveaux pouvoirs à la CTQ en matière de sécurité routière, dont celui de retirer le permis d'exploitation d'un entrepreneur.

L'avocat de Normand Jasmin, Yvon Chouinard, considère que son client a subi un châtiment exemplaire. Rappelons que Normand Jasmin Excavation avait été impliqué dans un accident qui a causé la mort d'un adolescent à Blainville. Le chauffeur qui était au volant du camion lors de l'accident ne fait plus partie des employés de la compagnie. « Mon client avait fait confiance à ce chauffeur parce qu'il travaillait

Voir **JASMIN** en A2

Plus de pluie en un jour qu'en un mois

BRUNO BISSON

L'inconfort causé par la température des derniers jours dans tout le sud du Québec devrait enfin se dissiper aujourd'hui, après le passage d'un creux barométrique en provenance des Grands Lacs qui sèmera quelques orages, cet après-midi.

Mais en soirée, si les prévisions se confirment, des centaines de milliers de Québécois soupirent enfin d'aise dans le silence des ventilateurs fermés et les frissons d'une vraie brise de soir d'été. La vague de chaleur des derniers jours sera alors chose du passé, souhaité-t-on.

On le sait, le printemps 1999 fut l'un des plus ensoleillés et des plus secs de l'histoire récente dans le sud du Québec. Hier, il a plu davantage en 12 heures que durant le reste du mois de juin. Environnement Canada a enregistré environ 50 millimètres de pluie à Dorval et Saint-Hubert alors que la somme des précipitations du mois y dépassait à peine 35 millimètres. Les régions les plus au sud ont reçu jusqu'à 75 millimètres d'une pluie bienfaitrice pour les pelouses et plates-bandes, mais bien insuffisante pour combler le déficit en précipitations de ce printemps.

À Montréal, le service des travaux publics devait déplorer des dizaines de refoulements d'égouts, dus en majorité à des puisards bouchés. Mais pas de situation généralisée à l'échelle de tout un quartier. Ailleurs au Québec, des champs gorgés d'eau ont débordé dans des sous-sols. Rien de sérieux.

C'est du côté des températures que les ennuis persistaient. Si le mercure a chuté, comparativement aux 32,7 degrés enregistrés à Dorval dimanche, le taux d'humidité, lui, avait nettement grimpé.

Voir **PLUIE** en A2

Ottawa prêt à voler au secours des équipes de hockey

PHILIPPE CANTIN
TORONTO

Le gouvernement fédéral ouvre la porte à une aide financière aux six clubs canadiens de la Ligue nationale de hockey (LNH). Le ministre de l'Industrie, John Manley, pose cependant une condition : Ottawa agira uniquement si les quatre provinces accueillant ces équipes, le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique, apportent aussi une contribution, possible-

ment par le truchement des revenus de loterie.

« Si ces provinces ne veulent pas participer à la solution, mes collègues du cabinet rejettent l'idée, a affirmé M. Manley. Et dans ce cas, aucune forme d'aide ne sera consentie. »

La déclaration du ministre est survenue à l'issue d'une session de travail de plusieurs heures tenue dans un hôtel de Toronto. En plus de M. Manley et des dirigeants de ces équipes, des observateurs des

quatre provinces concernées ont participé aux échanges. Le gouvernement du Québec était représenté par Mario Bouchard, directeur général des sociétés d'État. Il fera rapport au ministre des Finances, Bernard Landry.

« J'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir avec le premier ministre Bouchard et M. Landry, a expliqué Ronald Corey, le président du Canadien. Il faut que le provincial

Voir **OTTAWA** en A2

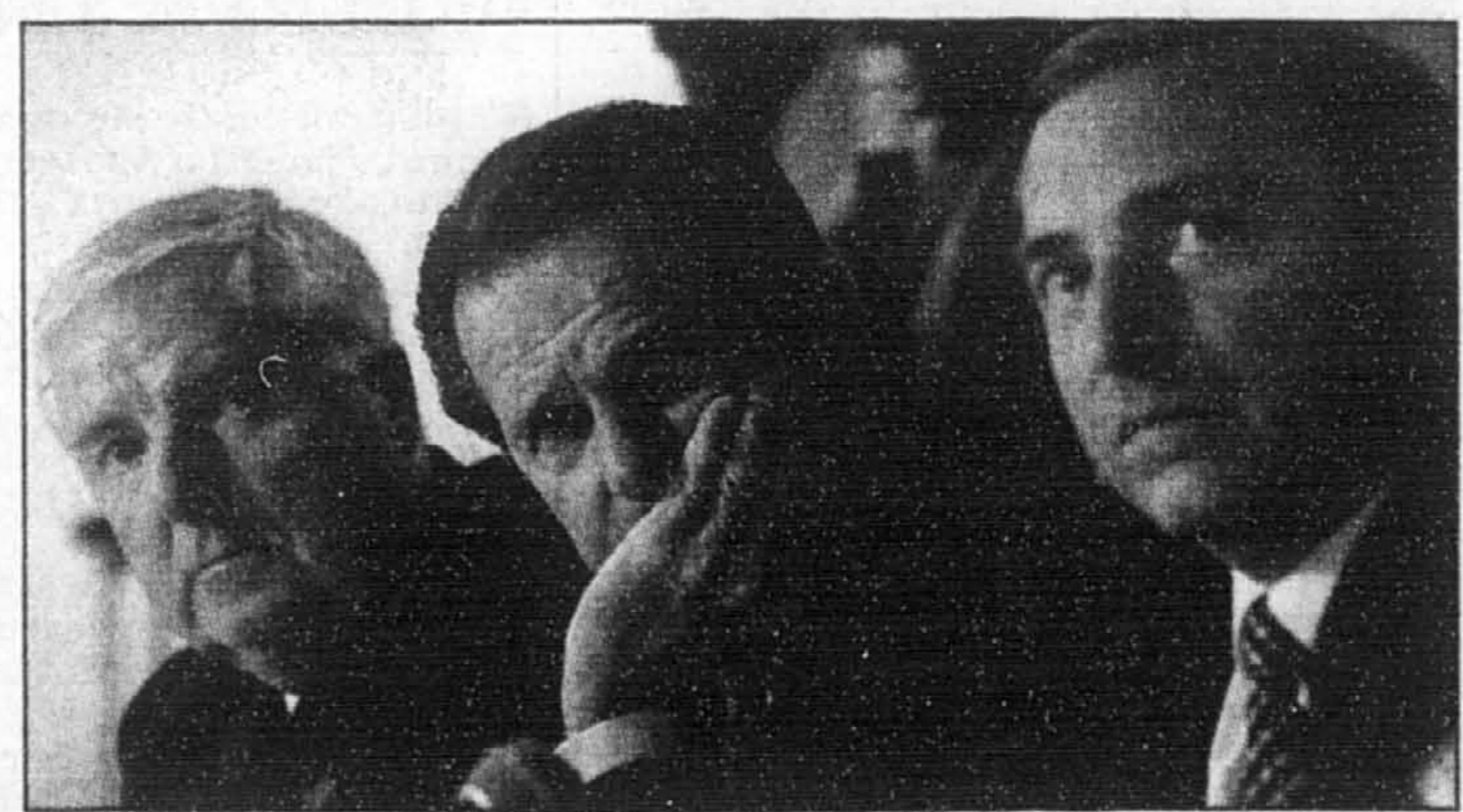


PHOTO Reuters

Ronald Corey paraît bien songeur sur cette photo prise lors d'une conférence de presse, hier à Toronto. Le président du club de hockey Canadien est ici entouré du commissaire de la Ligue nationale, Gary Bettmann, et du maire d'Edmonton, Bill Smith.

186
JOURS
AVANT
L'AN 2000

INDEX

Petites annonces	- affaires C2	Bandes dessinées C11	Feuilleton B9	Politique A14
- Index B9	Arts et spectacles	Bridge C14	Horoscope C13	Tabloid Sports
- Immobilier B9, C11	- horaire spectacles B5 à B8	Décès C15	Loterie A14	- Michel Blanchard S5
- marchandises C11	- horaire spectacles B6	Économie C1 à C10	Monde B3, B4	
- emplois C11, C12	- horaire télévision B5	Éditorial B2	Mots croisés C12	
- automobile C12, C13	- télévision B5	Êtes-vous observateur B9	Mot mystère C14	

ÉDITORIAL

Pour une poignée de dollars
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Possibilités d'orages
Max. 27, min. 14
Cahier Sports,
page 16



HONDA C'EST MAGIQUE! CIVIC ÉDITION SPÉCIALE SEULEMENT **16 900\$***

*P.D.S.E. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.



- Air climatisé
- Serrures électriques
- Déverrouillage sans clé
- Poignées de portières harmonisées
- Et bien plus...

Suites de la une

14 millions d'amendes



PHOTO PC

La ministre de la Santé, Pauline Marois

AMENDES / Suite de la page A1

suspendues pour 12 semaines pour chaque jour de grève. Et surtout, les syndicats écopent de ces amendes colossales, qu'ils devront cette fois verser, a prévenu la ministre de la Santé, Pauline Marois.

« Nous avons décidé à ce moment-ci de faire un autre appel solennel à la raison pour demander aux infirmières de renoncer à cette grève illégale, qui n'est jamais acceptable dans le secteur de la santé », a plaidé Mme Marois à l'issue de la réunion du Conseil des ministres.

Mais ni le plaidoyer de la ministre ni les amendes n'ont fait fléchir la FIIQ : « Les infirmières continuent la grève », a annoncé la présidente de la fédération, Jennie Skene, en fin d'après-midi. « Les infirmières n'abandonneront pas la lutte parce qu'on les menace. Le gouvernement a toujours en main la matraque pour les travailleurs qui veulent faire respecter leurs droits », a-t-elle ajouté, indiquant cependant que la poursuite de la grève serait au centre des discussions du conseil fédéral de la FIIQ, qui se tient aujourd'hui à Saint-Hyacinthe.

C'est que la menace qui plane sur les infir-

mières ne se résume pas à de simples amendes : si la grève perdurait, le gouvernement est prêt à aller très loin, a prévenu hier le ministre de la Santé. « Nous n'avons pas l'intention de laisser durer longtemps cette grève illégale parce que c'est la santé des gens qui est en cause. Une grève qui devrait durer encore quelques jours devrait nous amener à ce que d'autres sanctions s'appliquent », a dit Mme Marois.

En clair, d'ici la fin de la semaine, le gouvernement pourrait donc avoir recours à des sanctions plus corsées. D'abord, il pourrait appliquer la section de la loi 160 qui fait perdre une année d'ancienneté aux infirmières pour chaque jour de grève. Une sanction qui avait elle aussi été appliquée pendant 18 mois à la suite de la grève de 1989, mais qui avait finalement été retirée.

Si la perte d'ancienneté ne suffit pas, le gouvernement n'exclut pas la possibilité d'avoir recours à une loi spéciale, qui pourrait encore muscler les pénalités auxquelles devraient faire face les grévistes. Ou encore, une législation pourrait carrément décréter de nouvelles conditions de travail pour les infirmières. Lors du caucus, hier matin, on a d'ailleurs signifié aux députés péquistes d'être prêts, pour toute cette semaine, à un retour en Chambre, dans l'éventualité de

l'adoption d'une telle loi.

Le gouvernement cherchera aussi dans les prochains jours à saper l'appui dont bénéficient les infirmières dans le grand public. Déjà, Pauline Marois accuse les infirmières d'être passées d'une lutte légitime sur les conditions de travail à une lutte purement syndicale sur les salaires. « Le véritable enjeu, c'est une question d'argent. Parce que de mon point de vue, le normatif, c'est réglé », lance Mme Marois, qui envisage la tenue d'une campagne médiatique pour « informer » le grand public sur les enjeux des négociations. Une éventualité qui ne fait pas peur à Jennie Skene : « Notre meilleure publicité, c'est les malades qui viennent sur les lignes de piquetage nous dire de ne pas lâcher. »

En matinée, la ministre Marois avait fait le bilan des conséquences concrètes de la grève des infirmières (voir texte en page B1). Au total, lors des cinq journées de grève illégale, près des trois quarts des chirurgies électives, soit près de 9000 opérations, ont dû être reportées. Quelque 450 lits sont fermés en permanence dans les hôpitaux et 25 000 rendez-vous ont été annulés, dont 6000 dans les CLSC. Il faudra entre un et trois mois pour rattraper le retard qu'accusent maintenant les chirurgies électives, souligne Mme Marois.

Ottawa prêt à voler au secours des équipes de hockey

OTTAWA / Suite de la page A1

embarque. Je rencontrerai de nouveau M. Landry au cours des prochains jours. L'ouverture manifestée aux Expos par le gouvernement du Québec m'encourage beaucoup. Ça prouve que le gouvernement tient à ses équipes professionnelles. »

Rappelons qu'en mars dernier, M. Landry a annoncé une aide récurrente de huit millions par année aux Expos si un nouveau stade est construit au centre-ville et que l'équipe demeure à Montréal. Le gouvernement étudie également des scénarios qui permettraient aux Expos d'éviter le paiement des taxes foncières. Le Canadien, de son côté, conteste devant un tribunal administratif la facture annuelle de 9,7 millions du Centre Molson à ce chapitre.

La question des taxes foncières explique en partie la tenue de la réunion d'hier. En avril 1998, les équipes canadiennes de la LNH ont amorcé une offensive tous azimuts afin de convaincre les pouvoirs publics d'alléger leur fardeau fiscal, nettement plus élevé que celui de leurs concurrents américains. La faible valeur du dollar canadien face à la devise américaine et les subventions accordées par plusieurs villes des États-Unis à la construction de nouveaux amphithéâtres désavantagent aussi les clubs canadiens.

Dans un document dévoilé hier, la LNH fait d'ailleurs une mise en garde. Si rien n'est fait pour soulager les obligations fiscales des équipes, celles-ci veulent en être informées « le plus tôt possible » afin de permettre à leurs propriétaires de « maximiser la valeur de leur concession », façon polie d'évoquer un transfert aux États-Unis.

Rod Bryden, propriétaire des Sénateurs d'Ottawa, a répété hier que son équipe n'évoluerait plus dans la capitale nationale en septembre 2000 si aucune solution n'était trouvée. Or, M. Bryden était un homme heureux au terme de cette journée de discussion. Pour la première fois, un ministre fédéral, John Manley, a reconnu que le hockey professionnel représentait une « industrie » porteuse de « nombreux avantages économiques directs et indirects ».

Un groupe de travail a été mis sur pied afin de proposer des pistes de solution susceptibles de contribuer à la santé financière des clubs canadiens de la LNH. L'idée de leur verser une partie des profits tirés des paris sportifs est évoquée. « Les loteries utiliseraient notre calendrier de matchs et notre produit pour toucher des revenus, a indiqué

Ronald Corey. Pour les gouvernements, utiliser cette avenue représenterait un choix très défendable devant la population. »

Des programmes inspirés de ceux profitant à d'autres industries, comme celle du cinéma, pourraient aussi être utilisés. Le ministre Manley a promis la tenue d'un deuxième « sommet sur le hockey » avant la fin du mois de juillet. Et cette fois, il espère que toutes les provinces, dont le Québec, seront représentées par des ministres.

« Le but n'est pas d'aider des propriétaires d'équipes multimillionnaires, qui toucheraient de toute façon encore plus d'argent en vendant leur concession aux États-Unis, mais de préserver les équipes de la LNH au Canada, a ajouté M. Manley. Le hockey représente un élément clé de la vie canadienne. »

Plus de pluie en un jour qu'en un mois

PLUIE / Suite de la page A1

Ce qui fait que la journée d'hier fut à peine moins inconfortable que les jours torrides du week-end.

Ce matin, une légère brume devrait se dissiper, en avant-midi, pour laisser voir quelques éclaircies. En après-midi, les risques d'orages atteindront 70 % sur tout le sud du Québec en raison d'un important système en provenance de l'Ontario. Après quoi, prévoit l'Environnement Canada, le temps deviendra « plus frais et plus sec » sous un ciel partiellement dégagé.

Jasmin Excavation passe aux mains du fils

JASMIN / Suite de la page A1

depuis 18 ans pour le ministère des Transports », a précisé Me Chouinard.

Toutefois, la Commission a conclu à un laisser-aller général de la compagnie et à « une attitude pas très repentante du propriétaire face à son comportement délinquant », a indiqué M^e Léonce Girard, de la CTQ. Pour ces raisons, entre autres, la Commission a interdit à Normand Jasmin d'exploiter une entreprise nécessitant le transport de marchandises par camion pendant cinq ans.

Le 31 mai dernier, M^e Chouinard a obtenu de la CTQ l'autorisation de transférer les véhicules lourds à un autre propriétaire, soit le fils de Normand Jasmin, qui devient alors

l'unique actionnaire de la compagnie. La Commission a accepté de procéder à ce transfert à condition qu'une tierce personne s'assure de « mettre en place des mesures et des procédures qui permettront « au nouvel exploitant » de respecter les obligations désormais imposées aux propriétaires et exploitants de véhicules lourds », peut-on lire dans le document de la CTQ dont *La Presse* a obtenu copie. La Commission a de plus exigé le retrait total du père de la gestion de la compagnie.

C'est Jean-Jacques Alary qui agira comme accompagnateur de Carl Jasmin. M. Alary possède une longue expérience dans le domaine du transport. Il a été directeur de l'Association des camionneurs du Québec pendant douze ans, juge administratif au Conseil

canadien des relations de travail pendant cinq ans et est maintenant consultant dans le domaine du transport.

« Jusqu'à maintenant, quand je dis quelque chose, ça se fait dans le temps de le dire », a affirmé M. Alary, qui doit remettre un rapport à la CTQ tous les deux mois pendant un an. Diverses procédures doivent être mises sur pied par M. Alary : suivi des chauffeurs, carnet de bord pour heures de conduite et de travail, normes concernant le poids du chargement, programme d'entretien des véhicules lourds, formation du personnel, etc.

La compagnie d'excavation basée à Saint-Janvier, compte onze véhicules dont des camions à bennes basculantes, des tracteurs et des remorques. Elle emploie une vingtaine de personnes.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par : La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 353
à quatre chiffres : 7453

COLLECTES DE SANG

- Montréal: Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 19h30;
- Brossard: Mail Champlain, (près du métro), 2150, boul. Lapinière, de 10h à 17h45. Objectif: 125 donneurs;
- Delson: organisée par Le Club des Copains, Automobiles Cadiac-Pontiac, Buick, GMC, 30, route 132, de 13h à 20h30. Objectif: 200 donneurs;
- à Saint-Nicéphore: du Maire de Saint-Nicéphore, Centre de loisir Claude Nault, 480, rue Lessard, de 15h à 20h30. Objectif: 300 donneurs;
- Sainte-Adèle: organisée par l'Entraide bénévole des Pays-d'en-Haut, 35, rue Henri-Dunant, de 14h à 20h. Objectif: 125 donneurs;
- Sainte-Victoire-de-Sorel: Sainte-Victoire, Saint-Ours en collaboration avec Saint-Bernard et Saint-Denis, Centre récréatif, 347, montée Sainte-Victoire, de 14h30 à 20h30.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Où sont passés les top models ?

Hâves, les yeux globuleux, le menton pointu, les jambes imparfaites et la poitrine anorexique. La nouvelle génération de mannequins vedettes a parfois l'air (très) bizarre. Ce sont plutôt des beautés « intéressantes », précisent les professionnels du milieu. Lucie Lavigne vous invite à découvrir les coulisses de ce phénomène et le nom du photographe qui décide des nouvelles têtes qui apparaissent dans les magazines de mode les plus influents. La suite ? Demain, dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

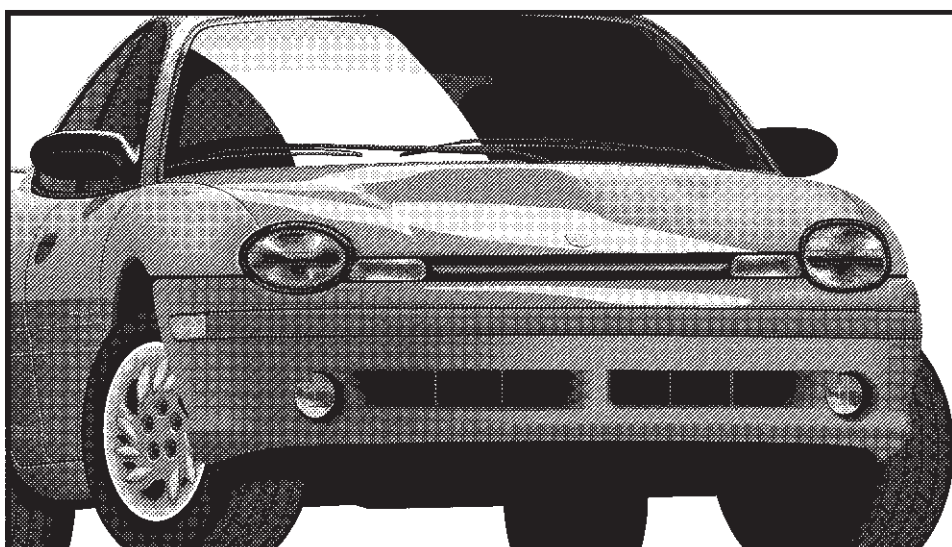
La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>
Ottawa a-t-il raison de vouloir aider financièrement les équipes canadiennes de hockey ?

Selon vous, le gouvernement devrait-il adopter une loi spéciale pour mettre fin à la grève illégale des infirmières ?
À cette question posée hier le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 24%
Non: 76%

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

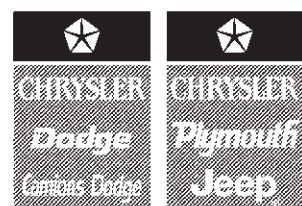


neon 1999

Trois petits tours et puis s'en vont.

Les Neon 1999 sont présentement offertes à des prix très très bas. Mais ça ne durera pas.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.



Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.
www.chryslercanada.ca

Actualités

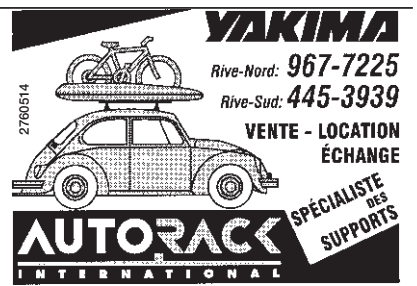


PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Une des deux filles de M. Hubiak, Dorota, a qualifié d'« impardonnable » la conduite de l'automobiliste qui a causé la mort de son père.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Stanislaw Bryk a de la difficulté à accepter la manière tragique dont est mort son beau-père.

« C'est une conduite impardonnable »

La famille Hubiak est bouleversée par la violence de l'impact

NATHALIE NOLIN

Pour Antoni Hubiak, la vie s'est arrêtée net dimanche après-midi. Frappé de plein fouet par un automobiliste de 20 ans qui aurait roulé à 132 km/h dans une zone de 50, il est mort, déchiqueté par la force de l'impact. Pour sa femme, ses deux petits-fils, ses deux filles et leurs maris, la vie continue avec le scénario de ce violent accident survenu à quelques pas de la maison familiale.

La Presse a rencontré hier Dorota Hubiak, une des filles du défunt. Debout sur le balcon du domicile de ses parents, la femme répondait aux questions pendant que son mari et son neveu faisaient les cent pas sur le trottoir. « Ma mère nous a appelés pour nous annoncer la nouvelle », explique Dorota Hubiak, qui habite Edmonton avec son mari, Stanislaw Bryk.

Antoni Hubiak, d'origine polonaise, vivait à Longueuil depuis 27 ans. Agé de 61 ans, il travaillait depuis son arrivée au pays pour un fabricant de vélos à Montréal.

« Mon père n'avait pas l'habitude de prendre des marches », affirme Dorota Hubiak. Dimanche, la chaleur l'a fait sortir. « Il s'en allait acheter quelque chose à boire au dépanneur », précise un voisin, Gerson Rousseau. C'est dans ces circonstances banales que le drame est survenu.

Malgré l'état dans lequel se trouvait le corps de M. Hubiak, les policiers ont pu l'identifier rapidement grâce aux papiers qu'il portait sur lui. Ils se sont immédiatement rendus à son domicile, où sa femme a appris la triste nouvelle.

La fille de M. Hubiak est bouleversée par la façon dont l'accident s'est produit. « Quand on pense qu'il roulait à presque trois fois la limite de vitesse permise, ce n'est pas correct », dit-elle. L'automobiliste, qui est accusé de négligence criminelle ayant causé la mort, est passible, s'il est reconnu coupable, d'une peine de 25 ans de prison. Son jeune âge pourrait-il l'excuser ? « Non, répond-elle. C'est une conduite impardonnable. »

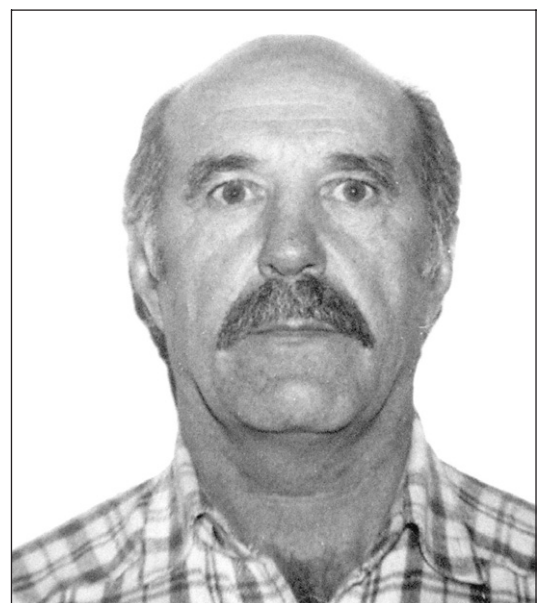
« À Edmonton, ils roulent comme des tortues, ajoute-t-elle avec un sourire qui s'éteint aussitôt. Et c'est peut-être mieux ainsi. »

L'employeur de M. Hubiak regrette le décès tragique de l'homme « très honnête et bien tranquille » qui était à l'emploi de Victoria Precision depuis 27 ans. « Il était très aimé de ses collègues. Je pense que beaucoup d'entre nous iront aux funérailles », souligne Carlos Macedo, contremaître général.

Dans cette usine, plus de la moitié des employés sont d'origine polonaise. « Il m'avait dit dernièrement qu'il voulait faire un saut en Pologne, où il n'était pas allé depuis longtemps », se rappelle-t-il. La parenté de M. Hubiak, qui vit toujours en Pologne, a été informée du drame, mais elle ne pourra venir aux funérailles. « On ne sort pas de la Pologne comme on veut », dit Dorota Hubiak.

M. Hubiak aurait confié à sa femme, il y a quelques jours, son désir de prendre sa retraite bientôt.

Le service funéraire devrait avoir lieu vendredi dans une église polonaise de Longueuil. Le corps devait être remis à la famille hier soir, après l'autopsie.



Antoni Hubiak, âgé de 61 ans, est mort, dimanche, lorsqu'il a été heurté de plein fouet par une voiture à quelques pas de chez lui.

« Simplement un accident très bête », plaide l'avocat

Le jeune conducteur est remis en liberté

RIMA ELKOURI

Arrêté aux petites heures du matin, hier, après l'accident qui a coûté la vie à un sexagénaire, Steve Tousignant, 20 ans, a été remis en liberté hier à la suite de sa comparution au palais de justice de Longueuil. La Couronne, représentée par M^e Fotini Hadjis, ne s'est pas opposée à cette libération, car le jeune homme de Boucherville, accusé de négligence criminelle ayant causé la mort, n'a aucun antécédent judiciaire et ne constitue pas une menace à la sécurité publique.

Le jeune conducteur n'a rien d'un criminel, a plaidé son avocat, Jean Gauthier. « C'est un jeune étudiant de cégep, en administration, qui vient d'une bonne famille, qui n'a aucun antécédent et qui occupe deux emplois saisonniers. (...) La présomption d'innocence s'applique. »

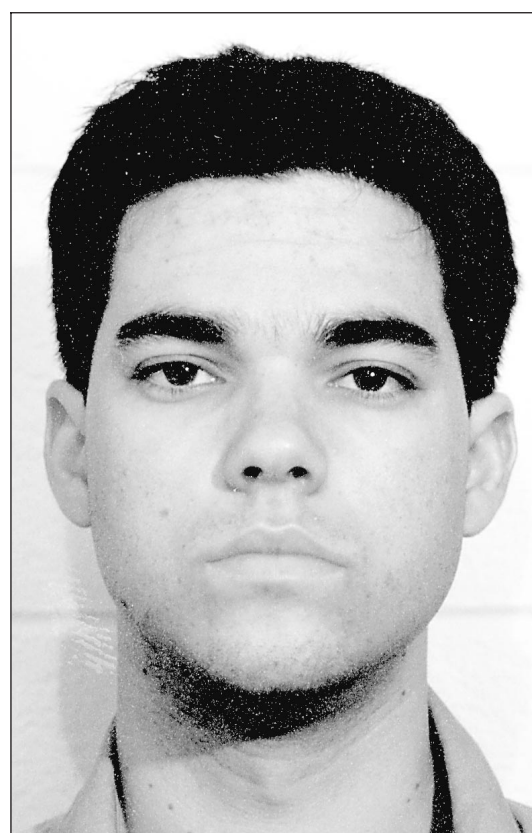
Pour demeurer en liberté, Steve Tousignant devra toutefois respecter certaines conditions : il a le devoir de se présenter au poste de police de Boucherville toutes les deux semaines et il lui est interdit de conduire. Son permis a d'ailleurs été révoqué.

Au volant d'une Mitsubishi Eclipse 1995, l'accusé a heurté mortellement un piéton qui traversait le chemin Chambly, non loin du boulevard Curé-Poirier, à Longueuil, vers 2 h 45 hier. L'alcool n'est pas en cause dans cet accident. Mais, selon la police, le conducteur roulait à 132 km/h dans une zone où la limite permise est de 50 km/h.

Le conducteur et son passager s'en sont sortis avec quelques légères égratignures et un choc nerveux. « Mon client est abasourdi, a dit M^e Gauthier. Ça ne se décrit pas. »

Il s'agit avant tout d'un « accident » et non d'un acte criminel, ont insisté les copains qui accompagnaient le jeune homme au palais de justice. Ils comprennent que la famille du disparu puisse être dévastée. Mais Steve Tousignant l'est tout autant, ont-ils fait valoir, furieux de voir leur ami traité comme un criminel.

Pour M^e Gauthier, la tragédie constitue



« Je suis désolé », a dit Steve Tousignant au moment de sa remise en liberté hier après-midi.

« un accident tout simplement très bête ». « On verra avec la preuve et les contenus des déclarations des témoins ce qu'il en est », a-t-il dit.

Steve Tousignant, qui a choisi un procès devant juge et jury, devra revenir en cour le 7 septembre pour connaître la date de son enquête préliminaire. Pour justifier ce délai de plus de deux mois, l'avocat de la défense a invoqué le fait qu'il lui fallait obtenir le rapport d'expertise rédigé par les spécialistes en reconstitution d'accidents de la police de la Communauté urbaine de Montréal, qui collaborent avec leurs collègues de Longueuil dans cette enquête.

Au moment de sa remise en liberté, en fin d'après-midi, Steve Tousignant, qui a dû affronter une haie de caméramans et de journalistes, n'était pas loquace. « Je suis désolé », a-t-il dit tout bas, l'air consterné, avant de filer à bord d'un taxi.

Honda de blainville

La place pour une
Honda
à meilleur prix,
c'est garanti!



**Civic Berline et
Civic Coupé sport**

208\$*
/mois

Transport & préparation INCLUS



CRV 4x4 99

25 988\$**
ou **298\$***
/mois

INCLUANT
Climatiseur
Groupe électrique
Régulateur de vitesse
Et beaucoup plus

**NOUS PAVONS PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE
PARCE QUE NOUS EN VENDONS PLUS!**



Honda de blainville

VISITEZ NOTRE SITE : www.hondablainville.com

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)

450 435-1122 / 514 875-1920

* Location 48 mois, 96 000 km inclus. Comptant ou échange équivalent Civic Berline : 2 215 \$, Civic Coupé : 2 590 \$, CR-V : 3 800 \$. Transport et préparation inclus. ** Taxes, transport et préparation en sus.

Diane Lemieux demande des comptes à la CSST



Diane Lemieux

FRANÇOIS BERGER

La ministre du Travail du Québec, Diane Lemieux, a décidé de demander des comptes à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), après la publication par *La Presse* ces derniers jours d'un dossier accablant sur l'administration du système d'indemnisation des accidentés du travail et des victimes de lésions professionnelles.

« Un état de situation sera demandé à la CSST », a indiqué hier l'attachée de presse de la ministre Lemieux, Marjolaine Perreault, qui a qualifié de « très troublantes »

certaines révélations faites par *La Presse*.

Le reportage du journaliste André Noël montre notamment que les inspecteurs de la CSST font très peu de visites-surprises et mettent rarement à l'amende les entreprises fautives pour des montants supérieurs à 500 \$, même quand il y a eu mort d'homme. Au contraire, les amendes sont très fortes (parfois 750 000 \$) en Ontario, où le nombre d'accidents mortels est en baisse dans les milieux de travail, tandis qu'il enregistre une forte augmentation au Québec.

Plusieurs fonctionnaires de la CSST mettent en cause la politique

de l'organisme appliquée depuis 1995 et appelée « Nouvelle approche en prévention-inspection ». Cette politique a entraîné une forte diminution du nombre d'inspections sur les lieux de travail. D'autre part, la CSST a multiplié les activités de surveillance et de filature des accidentés par des détectives.

Le président de la CSST, Trefflé Lacombe, a affirmé qu'« il n'y a pas deux poids deux mesures » dans le traitement des travailleurs et des employeurs, mais la ministre Diane Lemieux a décidé d'examiner l'ensemble du fonctionnement de l'organisme.

Le reportage de *La Presse* « soulève plusieurs questionnements », a dit hier la porte-parole du ministre du Travail. « Mme Lemieux a engagé des discussions avec monsieur Lacombe et avec le conseil d'administration de la CSST », a-t-elle précisé.

Il est encore trop tôt pour déterminer quels correctifs devraient être apportés, a-t-elle indiqué, mais déjà la direction de la CSST a identifié certaines lacunes comme la faiblesse des amendes prévues par la Loi sur la santé et la sécurité du travail. Le relèvement des amendes nécessiterait des modifications législatives.

Construction: les syndicats du Québec et de l'Ontario invitent Harris à résilier sa loi

HUGUETTE YOUNG

Presse Canadienne, OTTAWA

Les grandes centrales syndicales du Québec et de l'Ontario ont uni leurs efforts pour demander au premier ministre ontarien, Mike Harris, de résilier sa loi d'exception touchant les travailleurs de la construction du Québec.

Les organismes syndicaux avaient jugé bon d'attendre la fin des élections ontariennes avant d'intervenir dans ce dossier. Ils ont été pris au dépourvu par l'attitude intransigeante de M. Harris qui refusait tout compromis.

Selon le président de la Fédération des travailleurs du Québec, Henri Massé, les syndiqués ont été

« naïfs » et ont « sous-estimé la stratégie électorale » de M. Harris. On ne pensait pas que son projet de loi irait aussi loin, a-t-il indiqué hier au cours d'une conférence de presse à Ottawa.

Le secrétaire-trésorier du Congrès du travail du Canada, Dick Martin, a rappelé pour sa part que M. Harris avait agi sans consulter les syndicats.

Or, depuis la réélection de son gouvernement, le premier ministre conservateur a quelque peu révisé sa position. Le terrain est maintenant plus fertile à des discussions, a ajouté le président de la Fédération des travailleurs de l'Ontario, Wayne Samuelson. « Nous le prenons au mot lorsqu'il dit qu'il tend une branche d'olivier. »

Selon lui, M. Harris a déposé un projet de loi qui lui permet de « dénigrer le Québec » tout en ne faisant rien au sujet du problème de la mobilité des travailleurs de la construction du Québec.

En avril, peu de temps avant le déclenchement des élections, M. Harris avait menacé de fermer la frontière aux travailleurs de la construction du Québec en guise de représailles contre les restrictions imposées aux ouvriers ontariens travaillant au Québec.

Les mesures proposées interdisent l'octroi de contrats gouvernementaux de l'Ontario aux entrepreneurs du Québec. De plus, les inspections aux postes de frontière de l'est de l'Ontario ont été renfor-

cées. Les travailleurs québécois doivent respecter les règlements ontariens, acquitter les taxes ontariennes et s'assurer qu'ils détiennent un certificat de compétence.

M. Harris a toujours maintenu que les ouvriers ontariens n'avaient pas un accès libre aux contrats et aux emplois de construction au Québec alors que leurs collègues québécois avaient un accès « illimité » en Ontario.

Les centrales ontariennes et québécoises estiment que M. Harris cherche, grâce à son projet de loi sur la mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, à assouplir les normes québécoises du travail alors qu'il faudrait rehausser celles de l'Ontario.

Incendie dans un commerce

Un incendie d'origine douteuse a pratiquement rasé, tard hier soir, l'Entrepôt de la literie situé au 3520, boulevard Saint-Joseph Est. Selon les premières constatations des pompiers, il semblerait qu'un cocktail molotov ait été projeté dans la vitrine du commerce vers 22 h 10. Deux alertes ont été rapidement sonnées et plus d'une soixantaine de pompiers ont été appelés à combattre les flammes. Le feu ne s'est pas propagé aux commerces voisins, mais une trentaine de locataires du secteur ont dû quitter leurs appartements par mesure de précaution. Les pertes pourraient se chiffrer à plusieurs centaines de milliers de dollars, selon les pompiers. L'incendie était pratiquement maîtrisé vers minuit. On ne rapportait aucun blessé.

Les travailleurs d'Héroux acceptent les offres patronales

Réunis en assemblée générale hier matin, les 344 travailleurs d'Héroux ont accepté dans une proportion de 82 % les dernières offres patronales, mettant du même coup un terme au lock-out décrété le 28 mai par la compagnie de Longueuil, en banlieue de Montréal, a fait savoir la Centrale des syndicats démocratiques (CSD).

Tous les salariés qui étaient à l'emploi d'Héroux au moment du déclenchement du lock-out seront rappelés au travail entre le 2 et le 9 juillet, a ajouté la CSD.

Les dispositions de la nouvelle convention collective s'appliqueront à compter de la date de retour au travail. Elles seront en vigueur jusqu'au 30 avril 2002.

Les principaux points ayant fait l'objet de l'entente sont les suivants : protection des emplois advenant l'octroi de sous-contrats ; application du droit d'ancienneté lors de l'obtention d'un poste affiché et lors des déplacements s'il y a réduction de personnel ; augmentation des bénéfices d'assurance collective, congés de maladie ou personnels ; augmentation des salaires de 2,75 %, 2 % et 2 % au cours des trois prochaines années ; augmentation des primes d'équipe ; majoration de la contribution au plan de retraite.

Héroux est la seule compagnie à effectuer l'entretien des trains d'atterrissage des avions C-130 et KC-135 de l'armée de l'air américaine.

Vers la béatification des petits bergers de Fatima

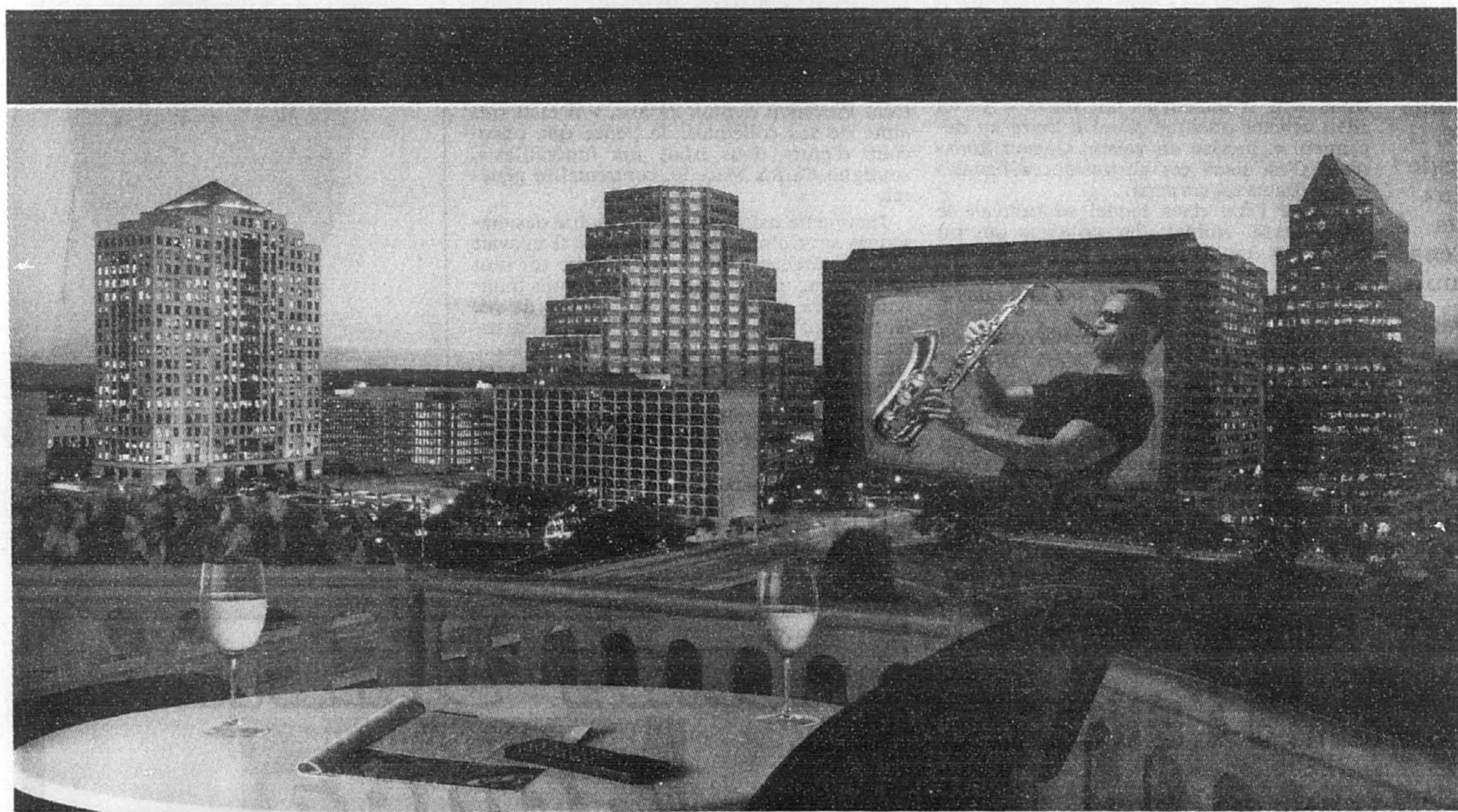
Associated Press
CITÉ DU VATICAN

Le Vatican a donné hier son feu vert à la béatification de deux des trois petits bergers qui avaient vu la Vierge Marie à Fatima au Portugal en 1917.

La Congrégation pour la cause des saints a en effet approuvé un miracle attribué à Giacinta et Francesco Marto dont l'intercession a permis de guérir une Portugaise clouée au lieu depuis 22 ans. La béatification est la dernière étape avant la canonisation.

Francesco est mort en 1919 à l'âge de dix ans et sa sœur Giacinta en 1920 à l'âge de neuf ans, tous deux victimes de la grippe. Une troisième enfant, Lucia Dos Santos, est toujours vivante. Sœur Lucia est aujourd'hui carmélite au Portugal.

Lors de ces apparitions qui ont duré d'avril à octobre 1917, la Vierge Marie leur aurait confié trois secrets, dont le dernier n'a toujours pas été révélé. Fatima attire aujourd'hui plus de quatre millions de pèlerins par an.



LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

PRÉSENTE



LE GRAND ÉVÉNEMENT du Maurier

MÉGA-CONCERT MULTIMÉDIA

avec

Carl Craig et le Innerzone Orchestra.

Mix musical pour l'an 2000.

Gratuit

Scène du Maurier
(Sainte-Catherine / Jeanne-Mance)

Le 6 juillet à 20 h 00



L'élégance... sans griffe!
LE MERCREDI DANS
La Presse
DANS LE CAHIER
Mode

Arrestation de trois hommes près des Nomads

HUGO DUMAS

Trois hommes qui gravitent autour des Nomads, ce clan élite de motards relié aux Hell's Angels et dirigé par Maurice « Mom » Boucher, ont été arrêtés hier soir par des policiers de l'escouade Carcajou qui les soupçonnent d'avoir malmené, menacé et séquestré un homme leur devant plusieurs dizaines de milliers de dollars.

Initialement, les agents de Carcajou ne devaient frapper que demain, mais les mandats d'arrestation des trois suspects ont été rendus publics plus tôt que prévu, au palais de justice de Montréal, ce qui a précipité l'opération policière.

Guy Lepage, 52 ans, qui sert de chauffeur personnel à Mom Boucher, selon le caporal Richard Bourdon, porte-parole de l'escouade Carcajou, s'est fait passer les menottes, vers 20 h 45, à son domicile de Saint-Philippe-de-La Prairie.

Ami de Mom Boucher, le deuxième suspect, Robert « Bob » Savard, un usurier de 47 ans qui brasse des affaires dans l'est de Montréal, a été appréhendé dans sa voiture, non loin de sa résidence de Pointe-aux-Trembles, vers 21 h 15. Un pistolet de calibre 45 a également été saisi chez Savard, selon la police.

Quant à Ronald Leduc, un homme de main de Savard, il a été arrêté chez lui, à Repentigny, vers 20 h 45, a dit le caporal Bourdon.

Le 24 mai, ces trois relations des Nomads auraient séquestré un dénommé Carl Gagnon, 42 ans, et se seraient livrés à des voies

de fait contre lui pour qu'il leur remette une importante somme d'argent, qui pourrait atteindre 100 000 \$.

« Ils l'ont menacé, battu, séquestré, volé et l'ont forcé à commettre un crime pour qu'il rembourse sa dette », explique le caporal Bourdon.

Lepage, Savard et Leduc doivent se présenter aujourd'hui au palais de justice de Montréal pour répondre d'accusations de vol qualifié, menace de mort, séquestration, voies de fait, complot pour extorsion et incitation à commettre un crime.

Plus de cinquante policiers de l'escouade Carcajou ont participé à l'opération d'hier soir. Ils ont aussi saisi deux remorques de 45 et 52 pieds dans un entrepôt du 11 460, rue Armand-Bombardier, dans l'Est.

Lepage a travaillé comme policier à la CUM de 1966 à 1974 avant d'être congédié. En 1994, il a été condamné à purger une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour pour avoir trempé dans un réseau de blanchiment d'argent opérant entre la Colombie-Britannique et le Québec. Il a déjà été la tête dirigeante des Rockers, une autre bande affiliée aux Hell's Angels.

En décembre 1995, Robert Bob Savard, le criminaliste Gilles Daudelin ainsi que Gilles Giguère — assassiné en avril 1996 — ont été accusés d'avoir comploté pour le meurtre d'une agente d'immeubles de Kirkland, Loretta Lavallée, âgée de 50 ans. Le ministère public n'ayant eu aucune preuve à offrir, toutes les accusations portées contre les trois hommes sont finalement tombées le 26 février 1996.

Des étudiants réclament des prêts plus généreux

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Les 8500 élèves des collèges privés non subventionnés veulent que le Protecteur du citoyen intervienne pour forcer Québec à se montrer plus généreux à leur égard.

Depuis mai dernier, le ministère de l'Éducation prête un maximum de 3100 \$ par session aux clients de ces 60 écoles axées sur le marché du travail (comme le collège Delta ou l'Académie internationale de la mode et du design). Il leur est donc impossible de toucher plus de 9300 \$ par année, alors qu'ils pouvaient espérer recevoir jusqu'à 20 000 \$ auparavant.

Les jeunes et les adultes inscrits à l'extérieur du réseau officiel ont commencé à protester il y a un an, alors qu'ils perdaient le droit de toucher la moindre bourse. Ils ont franchi un pas de plus en mars dernier — juste avant qu'on modifie à nouveau le Règlement sur l'aide financière aux études — en acheminant une pétition de 1600 noms au nouveau ministre François Legault. C'est devant son silence qu'ils ont décidé de recycler leur liste de signatures en en faisant aussi profiter le Protecteur du citoyen.

Dans leur plainte datée du 1^{er} juin (non signée), les instigateurs de la pétition soulignent que leur formation coûte presque deux fois moins cher que celle d'un jeune inscrit au cégep (soit 5641 \$ plutôt que 9952 \$), qu'ils décrochent leur diplôme plus vite et en plus grand nombre, et qu'ils trouvent plus facilement du travail par la

suite. Pour eux, l'objectif du gouvernement est clair: les « décourager à poursuivre (leurs) études au sein d'un collège non subventionné afin de favoriser les cégeps ».

C'est l'ex-ministre de l'Éducation, Pauline Marois, qui a commencé à modifier les règles en 1997. Les fonctionnaires avaient remarqué que les diplômés de certains collèges non subventionnés étaient beaucoup plus endettés que les autres (après un an d'étude, leur fardeau moyen dépassait même celui des détenteurs de doctorat !) et qu'ils déclaraient aussi plus souvent faillite que les autres.

La ministre accusait aussi les collèges de profiter de l'aide gouvernementale pour gonfler leurs profits et exiger des droits de scolarité plus élevés. À titre d'exemple, l'an dernier, un cours de design intérieur pouvait coûter 18 000 \$ tandis qu'un cours de pilotage nécessitait un investissement de 50 000 \$.

Les responsables de la pétition qualifient toutefois ces arguments de « faux prétextes ». L'an dernier, les collèges répondaient de la même manière en soulignant que former leurs élèves dans le réseau public coûterait 37 millions par an et ne serait pas nécessairement aussi efficace. Ils estimaient décharger l'État d'un fardeau d'autant plus grand que le tiers de leurs élèves dépendaient auparavant de l'aide sociale ou de l'assurance-chômage et qu'un autre tiers gagnait moins 10 000 \$ par an.

EN BREF

Panne d'électricité à Côte-Saint-Luc

■ Une panne a privé d'électricité, hier après-midi, quelque 2900 abonnés d'Hydro-Québec dans l'ouest de Montréal et à Côte-Saint-Luc. Selon Hydro-Québec, des fils seraient tombés au sol, vers 14 h 15, en raison des fortes pluies. Tous les abonnés avaient recouvré le courant en début de soirée.

Interdiction d'arroser à Châteauguay

■ Malgré les récentes pluies, la Ville de Châteauguay maintient son interdiction d'arroser jusqu'à nouvel ordre. Pas question donc d'arroser pelouses, arbres, arbustes et fleurs. Il est aussi interdit de remplir les piscines ou de laver les autos jusqu'à ce que la production d'eau potable ait atteint un niveau normal. Les policiers et inspecteurs de Châteauguay auront à l'oeil les citoyens fautifs.

Colis suspect à Laval

■ La découverte d'un colis suspect dans un terrain vague de Laval a forcé la fermeture du boulevard des Laurentides, entre l'autoroute 440 et la rue Richard, pendant une bonne partie de la soirée d'hier. C'est un passant qui a remarqué la présence d'un objet cylindrique relié à une batterie par des fils, vers 19 h 10, à l'intersection du boulevard des Laurentides et de la rue Saulnier. Un périmètre de sécurité a alors été mis en place. Le robot de la Sûreté du Québec a détruit l'engin suspect peu après 22 h.



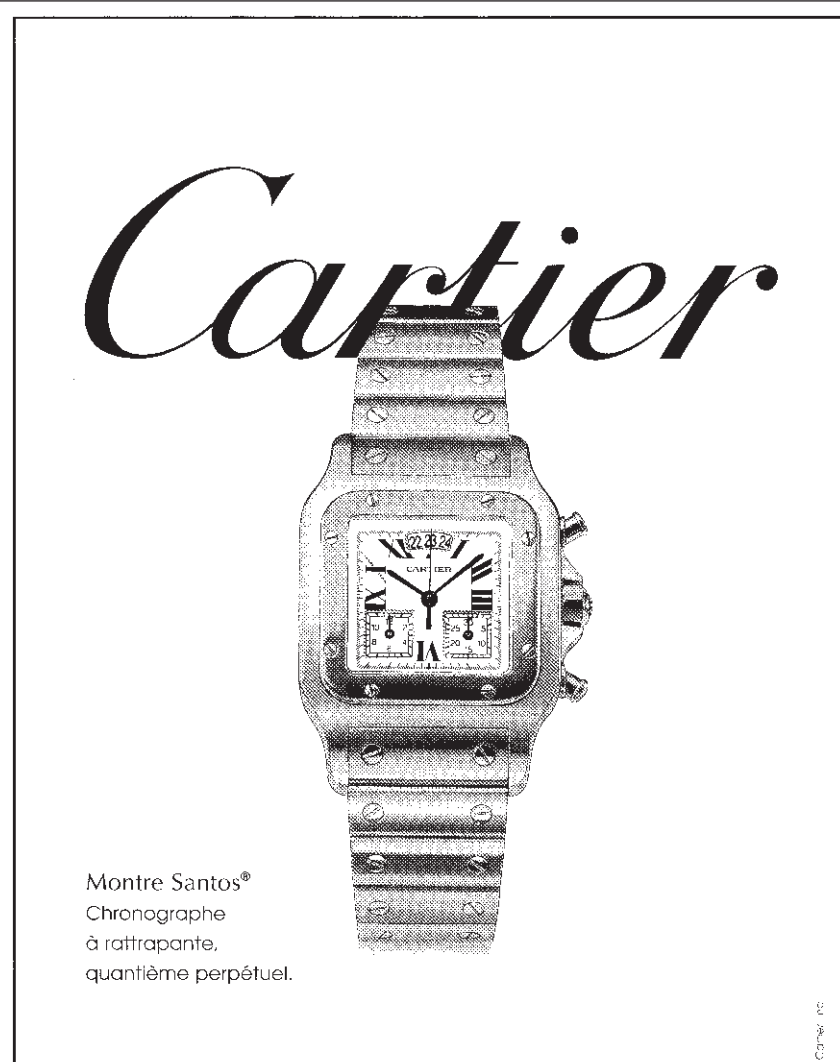
ROLEX
of Geneva

Lady Datejust
en or 18 carats
avec lunette sertie de brillants

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

Vente et service technique

2020 rue de la Montagne, juste au nord de Maisonneuve • 845-4651



Cartier

Montre Santos®
Chronographe
à rattrapante,
quantième perpétuel.

Concessionnaire Cartier Agréé

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne 845-4651



La Mercedes-Benz de Classe E, ESP, ABS, ASR, BAS. Si votre nom est suivi de lettres, vous savez combien elles sont difficiles à obtenir.

► **LA CLASSE E.** La réussite dans la vie, c'est plus que souvent le fruit d'efforts, d'ingéniosité et de persévérance. Cela est vrai pour tout, y compris pour ceux qui ont créé la Mercedes de Classe E.

► La Classe E a durement gagné ses lettres de distinction. Lesquelles sont le résultat d'études poussées, de travaux incessants, ainsi que le fruit de tout ce que

nos ingénieurs ont appris au cours des ans. Pour commencer, citons l'ASR (contrôle de dérapage à l'accélération), accompagné en option de l'ESP (programme de stabilité électronique), caractéristiques qui aident le conducteur à affronter l'imprévu, soit en freinant, soit en contrôlant la puissance du moteur, pour que son véhicule reste dans le droit chemin.

► Il y a aussi le système de freinage d'urgence assisté (BAS), qui aide le conducteur à arrêter son véhicule plus rapidement que vous n'êtes capable de le faire. Et l'ABS, lui, qui aide à conserver la stabilité directionnelle. À l'intérieur, l'ETR (rétracteurs de tension d'urgence) élimine le « mou » des ceintures avant lors d'une collision frontale ou arrière, plus six

cousins gonflables, dont les premiers coussins-rideaux de protection pour la tête, offrant une protection d'ensemble unique.

► Autant de lettres de distinction dont les ingénieurs Mercedes-Benz sont particulièrement fiers. Et à juste titre, car le domaine automobile est celui où elles comptent le plus.

► Pour un essai routier de la Classe E,

composez le 1 800 387-0100. Ou visitez notre site web à www.mercedes-benz.ca

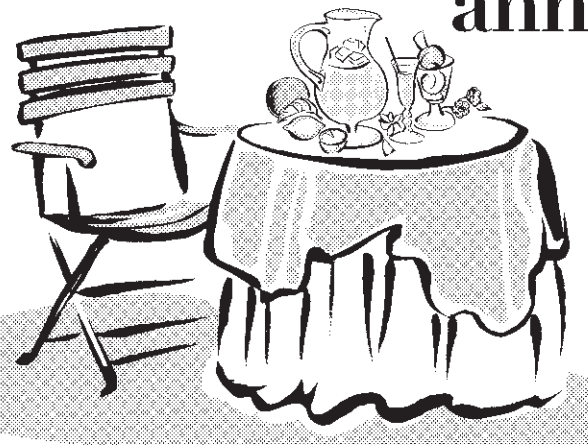
UNE VALEUR ÉQUITABLE À PARTIR DE 59 950 \$*



Mercedes-Benz

L'avenir de l'automobile

La fameuse célébration annuelle d'été



Économisez jusqu'à 60%

Profitez de rabais incroyables!

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Literie

Le plus grand choix de literie et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Wamsutta CANNON SHEFTEX **Dan River Lawrence** **Springmaid MARIEX Foldarest**

Ensemble de draps en percale
180 fils au pouce carré

Simple	16 ⁹⁵
Double	24 ⁹⁵
Grand	34 ⁹⁵
Très grand	49 ⁹⁵

Ensemble de draps **CANNON**
200 fils au pouce carré

Simple	19 ⁹⁵
Double	29 ⁹⁵
Grand	39 ⁹⁵

Oreiller **SIMMONS Beautyrest** 7⁹⁵

Oreiller de duvet blanc 24⁹⁵

Taies d'oreiller en super percale
200 fils au pouce carré
Assortiment d'imprimés légères imperfections
Paire 2⁹⁵

Douillettes réversibles
Simple, double, grand
Toutes grandeurs 29⁹⁵

Couvre-matelas Easy Fit à partir de 9⁹⁵ Simple

Édredons de duvet

Le plus grand choix d'édredons de duvet et accessoires
AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!

Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po

Simple	79 ⁹⁵
Double	99 ⁹⁵
Grand	109 ⁹⁵
Très grand	149 ⁹⁵

Bain

CANNON STEVENS	MARIEX Foldarest
Excalibur de MARIEX	
Bain	6 ⁹⁵
Essuie-main	4 ⁹⁵
Débarbouillettes	2 ⁹⁵

CANNON

Draps de bain	12 ⁹⁵
Descentes de bain	5 ⁹⁵
Débarbouillettes	99¢
Essuie-main	1 ⁹⁵
Sièges rembourrés	9 ⁹⁵
Sorties de bain en ratine	39 ⁹⁵
Rideaux de douche en plastique variés	4 ⁹⁵

Matelas

Le plus grand choix de matelas
Sealy et Simmons aux plus bas prix garantis!

Livraison GRATUITE • Installation GRATUITE
Cadre de lit GRATUIT avec ens. de matelas
Retrait GRATUIT du vieux matelas

Le Charmeur
Simple 129⁰⁰
Double 169⁰⁰
Grand 199⁰⁰

Posturepedic
Simple 279⁰⁰
Double 369⁰⁰
Grand 399⁰⁰
Très grand 699⁰⁰

Evason
Simple 199⁰⁰
Double 249⁰⁰
Grand 299⁰⁰

Beautyrest
Simple 399⁰⁰
Double 549⁰⁰
Grand 599⁰⁰
Très grand 849⁰⁰

Nous payons la TPS et la TVQ*
ou vous ne payez rien avant un an!

Économisez jusqu'à 60 \$ sur les ensembles Sealy et Simmons!
Détails en magasin.

* Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.

Parures de fenêtres

Levolor **Holican** **HunterDouglas**
SELOUQUETTE • DUETTE • LUMINETTE

Jusqu'à 60% de rabais sur le prix suggéré!

Téléphonez au Service à domicile GRATUIT 331-5260

Stores horizontaux et verticaux • stores plissés • stores en bois • romains • tentures • dentelles • cantonnières bouffantes • parures complexes • et plus encore!

Tapis grande largeur et carpettes

CROSSLEY Grand choix de couleurs et styles
Service à domicile GRATUIT 331-5260

Lits en laiton et fer • Boutique pour bébé

La plus grande sélection aux plus bas prix garantis!

STATUS **lepine** **moriceau**

Nous avons un grand choix de Beanie Babies de Ty! 8⁹⁵ ch.

Couverts

Pearle
Ens. de 20 morceaux
Coutellerie inox. 18/8
Notre prix 28⁹⁵

Nappes

Nappes 3M Scotchguard
Choix de couleurs
52 po x 70 po et 60 po x 84 po
Notre prix 9⁹⁵

Porcelaine

Jusqu'à 52% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie, les batteries de cuisine et les articles-cadeaux!

Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood
Villeroy & Boch • Noritake • Orrefors • Oneida
J.G. Durand • Kosta Boda • Lenox
Waterford • Demeyere • Lagostina
Rosenthal et beaucoup plus!

Achat spécial Alhambra
Porcelaine fine et délicate, bordure or et platine.
Ens. 20 morceaux
Prix sugg. 540⁰⁰
Notre prix 239⁹⁵

Vous pouvez acheter les articles à l'unité.

Batteries de cuisine

TEFAL demeyere LE CREUSET
TRAMONTINA LAGOSTINA

Jusqu'à 55% de rabais sur le p.d.s.* sur les meilleures batteries de cuisine Demeyere et Lagostina.

Ensemble 8 pièces Lagostina
Classic Original avec garantie à vie.
Acier inoxydable de toute première qualité.
Prix sugg. 400⁰⁰ Notre prix 179⁹⁵

Articles maison

Cuisinart • Black & Decker • Braun
Krups • Moulinex et beaucoup plus!

Jusqu'à 52% de rabais sur le p.d.s.*
Ens. 4 morceaux Henckels
Prix sugg. 210⁰⁰ Notre prix 93⁹⁵

Articles-cadeaux

Achat spécial
Délicate boîte à bijoux en bois
Notre prix 29⁹⁵

Cadres
Plus de 100 styles!
À partir de 9⁹⁵

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON

LINEN CHEST

Centre Rockland 341-7810 Place Portobello Brossard 671-2202 Les Galeries Laval 681-9090 La Cathédrale (Centre-ville) 282-9525

Les plus bas prix garantis!

La lutte contre l'analphabétisme menée à l'aveuglette

MARC THIBODEAU

Ottawa a investi plus de douze millions de dollars de 1993 à 1997 au Québec pour appuyer des centaines de projets de lutte contre l'analphabétisme, dont les retombées sont difficiles, voire impossibles, à apprécier faute de mécanismes d'évaluation appropriés.

C'est du moins ce qu'indique un rapport produit par la Direction de la recherche du ministère de l'Éducation, dont *La Presse* a obtenu copie, qui dresse un bilan des projets réalisés durant cette période dans le cadre d'un programme fédéral-provincial en matière d'alphabetisation.

L'argent consacré par le gouvernement fédéral à ce programme conjoint, qui est géré par le ministère au Québec, vise à favoriser des activités « périphériques » comme la sensibilisation du public, le recrutement, et la production de matériel didactique. Les services directs de formation sont pour leur part financés directement par Québec.

Les commissions scolaires et les groupes d'alphabetisation populaires reconnus peuvent présenter une demande de subvention dans le cadre du programme, qui a pris forme peu de temps après le lancement par Ottawa du Programme national d'alphabetisation en 1988.

Selon le rapport du ministère de l'Éducation, l'analyse des projets démontre « une faiblesse importante » en matière d'évaluation. Dans près de la moitié des cas, indique-t-on, les organismes ne fournissent aucun indicateur, qualitatif ou quantitatif, pour apprécier les retombées des initiatives financées.

Avant 1995, le formulaire utilisé pour les demandes de subvention ne comprenait aucune demande relativement aux mécanismes d'évaluation envisagés. Le problème est compliqué par le fait que les rapports finaux doivent souvent être remis avant même que les projets ne soient terminés.

La Direction de la formation générale des adultes (DFGA), responsable du programme au ministère, ne prêche guère par l'exemple

puisque les projets à visée provinciale qu'elle chapeaute directement ne sont généralement pas évalués, de l'aveu même des gestionnaires.

Les auteurs du rapport notent par ailleurs qu'une fraction importante des organismes qui demandent une subvention ne présente pas la problématique à l'origine de leur projet. Il est bien difficile dans ces circonstances de savoir si l'initiative proposée est « pertinente » par rapport aux orientations du programme.

La tâche est d'autant plus ardue que la DFGA n'a pas « véritablement » donné d'orientations au programme conjoint, qui vise officiellement « le développement général de l'alphabetisation au Québec ».

Durant la période considérée, de 1993 à 1997, le nombre de personnes inscrites dans des cours d'alphabetisation a chuté de 33 % dans les commissions scolaires, passant de 22 741 à 15 282. En considérant les groupes d'alphabetisation populaires — le gouvernement en reconnaît officiellement 130, qui reçoivent une subvention annuelle moyenne de l'ordre de 45 000 \$ —, on peut dire que 20 000 personnes reçoivent actuellement des services de cette nature.

Ce total est pour le moins modeste puisque Statistique Canada évalue qu'un adulte sur cinq au Québec est faiblement alphabétisé et donc incapable de lire sans difficulté un article de journal ou un horaire d'autobus.

Selon le rapport, la baisse enregistrée aurait été « encore plus catastrophique » si les organismes concernés, qui sont « virtuellement laissés à eux-mêmes en matière de recrutement », n'avaient pas multiplié les efforts.

Les chercheurs du ministère, qui souhaitent porter à 40 000 le nombre de personnes inscrites dans les cours d'alphabetisation d'ici à 2002, estiment que la DFGA doit reconnaître « l'urgence d'agir » et « assurer un leadership » en matière de sensibilisation et de recrutement.

Une mère avoue avoir tué huit de ses enfants

Associated Press PHILADELPHIE

Une septuagénaire américaine a avoué hier avoir tué huit de ses enfants entre 1949 et 1968, alors qu'elle avait juré auparavant qu'ils avaient tous été victimes de la mort subite du nourrisson.

Marie Noe devint écopée de vingt ans de liberté surveillée, dont cinq sans pouvoir sortir de sa maison.

L'affaire avait éclaté en 1997 après la parution d'un livre sur le syndrome de la mort subite inexplicable des nourrissons (MSIN) et un article dans un magazine de Philadelphie qui racontait l'histoire de Mme Noe en assurant qu'elle avait avoué leurs meurtres, sans que son mari n'en sache rien.

**** RÉGION DE MONTRÉAL ****

GRANDE LIQUIDATION DE TAPIS PERSANS

Embargo commercial États-Unis / Iran
Un grossiste local a importé récemment plusieurs cargaisons de tapis persans de qualité afin de les mettre sur le marché au Canada. En raison de l'EMBARGO COMMERCIAL ÉTATS-UNIS/IRAN, les tapis persans venant d'Iran ne peuvent être vendus aux États-Unis, ce qui a permis à un grossiste local d'acheter ces tapis à prix spécial. Cependant, comme les objectifs prévus n'ont pas été atteints et que plusieurs commandes en gros ont été annulées, cette société éprouve des problèmes. Afin de respecter ses obligations financières envers ses fournisseurs de l'étranger et pour minimiser ses pertes, elle nous a confié le mandat de liquider sans délai ces lots de tapis par

VENTE PUBLIQUE

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX entièrement tissés main

Tapis de grandes et moyennes dimensions de 5' x 3' à 12' x 16', qui plairont aux plus exigeants. Cette vente comprend: Oum en soie, Tabriz, Naggahshah laine et soie, Tabriz Mahi, Kashan, Nain laine/soie, Mashad, Kerman, Malayer, Ardabil, Harz, Meshkin.
Plus certaines pièces antiques, Isfahan base en soie et plusieurs tapis tribaux et tapis de passage jusqu'à 22' de longueur.

Tous les tapis 100\$ à 1 500\$

Premiers arrivés, premiers servis
Jeudi 1er juillet 1999 - 13 h à 21 h
Vendredi 2 juillet 1999 - 11 h à 21 h

Hôtel Ruby Foo's
7655, boul. Décarie, Montréal
(514) 731-7701

Pour célébrer l'inauguration de la nouvelle concession TOYOTA PRESIDENT

Liquidation aux plus bas prix sur toutes les Toyota en stock

Tercel 99 Prix spécial
199\$ /48 mois
0\$ comptant

Corolla 99 Modèle 5 rapports
239\$ /48 mois
0\$ comptant

TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS!

Camry 99
359\$ /48 mois
0\$ comptant

RAV-4 99 5 RAPPORTS 4 PORTES 4 X 4
325\$ /48 mois
0\$ comptant

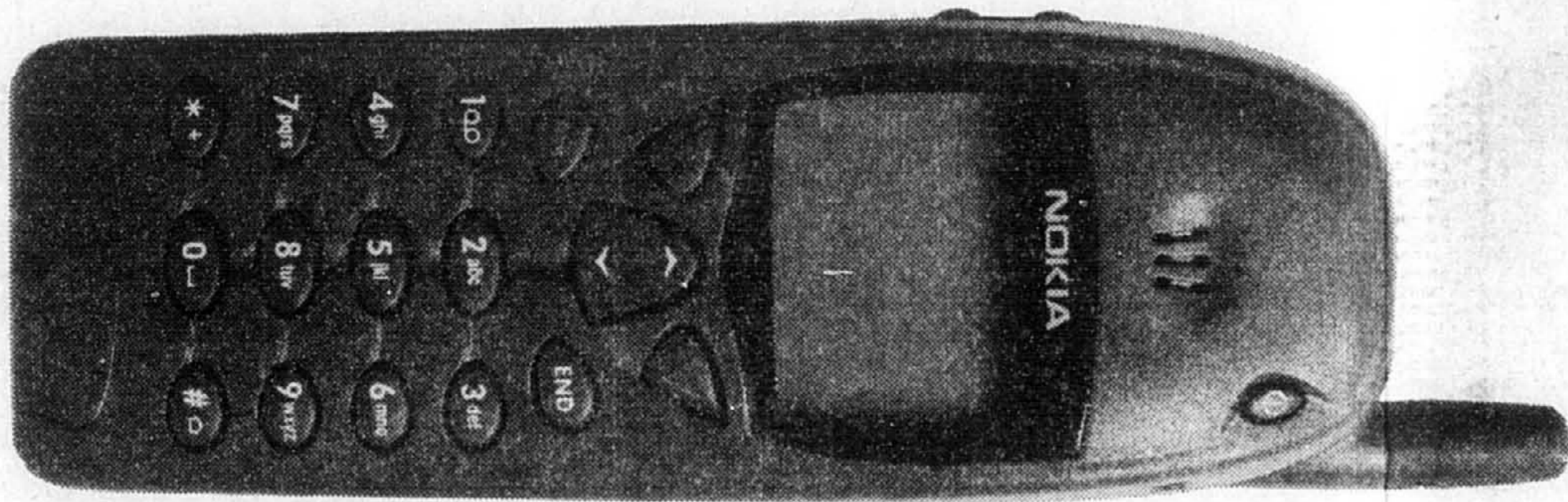
* Location 48 mois, 96 000 km inclus. Toutes taxes en sus. Visitez nous voir pour plus de détails. Photos à titre d'illustration seulement.

TOYOTA PRESIDENT (ex centre-ville) **Appellez-nous avant d'acheter!**

1922, rue Ste-Catherine Ouest Montréal (514) 935-6354

Il n'y a pas de frais

cachés.



Contrairement à certaines compagnies de téléphonie mobile, Bell Mobilité^{MC} ne vous impose pas de surcharge au Canada quand vous quittez le territoire couvert par le réseau numérique pour passer au réseau analogique. De plus, avec les nouveaux forfaits *Mobilité*, vous parlez quand bon vous semble. Voilà, pour nous, ce qui s'appelle aller un peu plus loin.

Pour en savoir plus, passez chez Espace Bell^{MC}, dans un magasin Téléboutique^{MC} Bell, chez un dépositaire Bell Mobilité ou chez l'un de nos détaillants; appelez-nous ou consultez notre site Web.

1 888 4MOBILE
www.bellmobilité.ca

Les nouveaux forfaits *Mobilité*

150
minutes
29 \$
/mois

400
minutes
49 \$
/mois

650
minutes
79 \$
/mois

800
minutes
99 \$
/mois

1500
minutes
159 \$
/mois

- Minutes utilisables en tout temps^I
- Aucun contrat
- Pas de frais d'itinérance^{II}
- Facturation à la seconde^{III}
- Conférence à trois, Renvoi automatique et Appel en attente inclus

En vigueur pour les appels locaux et vocaux au Canada seulement. ^I Seulement au Canada. ^{II} Avec les forfaits numériques. Téléphone non compris. Taxes, services optionnels et autres frais (activation, accès mensuel au réseau, interurbain et temps d'antenne) en sus. Détails en magasin. Espace Bell^{MC} et Téléboutique^{MC} Bell sont des marques de commerce de Bell Canada. MC Marque de commerce de Bell Canada, utilisée en vertu d'une licence.

Bell
Mobilité

Il n'y a pas de frais

Île de Montréal

L'EXPRESS
DU MATIN

Asphaltage sur la 10

■ Des travaux d'asphaltage sur l'autoroute 10 à Brossard, Carignan et Saint-Luc, débuteront lundi et se poursuivront jusqu'au début du mois d'août. La zone touchée s'étend du viaduc du CN (entre le boulevard Taschereau et l'autoroute 30) jusqu'à 700 mètres à l'est de l'autoroute 35. Les travaux évolueront en quatre phases et seront réalisés de soir, de nuit et sur semaine seulement, soit du lundi au mercredi de 20 h à 5 h 30, du jeudi 22 h au vendredi 5 h 30 et du vendredi 22 h au samedi 8 h. Hors de cet horaire, la circulation sera entièrement rétablie. Cependant, depuis hier et jusqu'à demain, des travaux préliminaires consistant à aménager deux chemins de déviation entre les autoroutes 30 et 35 entraîneront la fermeture de la voie de gauche sur 400 mètres de 9 h 30 à 15 h en direction est, et de 9 h 30 jusqu'en soirée en direction ouest. Un troisième chemin de déviation sera aménagé à l'ouest de l'autoroute 30, ce qui causera également la fermeture de la voie de gauche dans les deux directions aujourd'hui et demain de 20 h à 5 h 30, et, si nécessaire, lundi prochain selon le même horaire.

Jour du déménagement

■ Beaucoup de déménagements, cette année encore. Comme ces va-et-vient peuvent susciter des questions, la Régie du logement tient à être disponible. Les locataires et propriétaires pourront la joindre le 1^{er} juillet en composant le (514) 873-BAIL (ou 873-2245). Les préposés du service de renseignements téléphoniques seront à leur disposition pour répondre aux appels effectués entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30. Il sera possible d'écouter (jour et nuit) les messages du système téléphonique automatisé qui mentionnent les différentes règles à observer au moment du déménagement.

Tarif réduit

■ À compter du 1^{er} juillet, les locaux de la compagnie I.D. Canada, qui émet les cartes d'identité donnant accès au tarif réduit de la STCUM, seront situés à la Place Alexis-Nihon, au niveau de l'entrée de la station de métro Atwater. C'est donc là et non à la Place Bonaventure que les clients ayant droit au tarif réduit devront se rendre pour se faire photographier et obtenir leur carte d'identité. Les heures d'ouverture de I.D. Canada sont les suivantes: du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 18 h; le samedi, de 10 h à 17 h.

Nomination à la CUM

■ M^{re} Maurice Forget vient d'accéder à la présidence du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, a fait savoir hier Vera Danyluk, présidente du comité exécutif de l'organisme. M^{re} Forget succède à Gilles Lefebvre, qui a été président du Conseil des arts de 1991 à 1999. M^{re} Forget est président du conseil et président du Collège des associés du cabinet d'avocats Martineau Walker. Il s'est engagé dans la vie sociale et culturelle de Montréal, notamment en arts visuels où il a appuyé de nombreux organismes, galeries et revues d'art.

Psychiatre honoré

■ Le docteur Jacques Drouin, directeur du laboratoire de génétique moléculaire de l'Institut de recherches cliniques de Montréal et professeur de psychiatrie durant 24 ans à l'Université de Sherbrooke, a reçu la semaine dernière le prestigieux prix Heinz E. Lehmann. Le prix, qui lui a été remis au Congrès annuel des psychiatres du Québec, souligne la qualité de ses activités, dont l'enseignement qu'il a donné, son travail au sein des associations psychiatriques et sa contribution à l'avancement de la psychiatrie. Le Dr Drouin a été pendant 15 ans membre du conseil d'administration des psychiatres du Québec et président de l'Association des psychiatres du Canada. L'an dernier, le prix avait été décerné au Dr Maurice Donnier, directeur du département de psychiatrie de l'Université McGill.



Jacques Drouin



PHOTO THÉÂTRE La Presse

Les escales de paquebots rapportent entre cinq et six millions en retombées de toutes sortes dans la région de Montréal. Les passagers sont surtout des retraités américains.

Le port de Montréal veut multiplier les escales de bateaux de croisière

VALÉRIE DUFOUR

Même s'il prévoit une baisse de 10 000 passagers par rapport à l'an dernier, le port de Montréal reste optimiste et voit son avenir rempli d'escales de bateaux de croisière.

« Cette année, on devrait recevoir la visite de seulement 20 000 passagers, mais c'est un accident de parcours », indique le chef des communications au port de Montréal, Michel Turgeon. Le *Volendam*, un gros paquebot qui aurait effectué quatre voyages en début d'année, n'était pas prêt pour la saison. À lui seul, il aurait fait grimper de 5000 le nombre de passagers.

En revanche, M. Turgeon est convaincu que l'année 2000 aura l'effet d'une bombe. « Nous prévoyons la venue d'au moins 26 000 visiteurs. Nous sommes en pour-

parlers avec une compagnie qui veut lancer un navire de 1000 passagers et qui ferait 20 voyages à Montréal. Si cela se concrétise, nous aurons 20 000 passagers de plus. »

Annuellement, les escales de paquebots rapportent entre cinq et six millions en retombées de toutes sortes dans la région métropolitaine. Une étude de la Ville de Montréal datant de 1993 révèle qu'un passager moyen dépense 113 \$ dans son lieu d'escale en achats, transport, nourriture, etc. En moyenne, une escale rapporte 100 000 \$. Ce montant inclut l'argent dépensé par les visiteurs, l'équipage et les frais d'approvisionnement des navires.

La saison des croisières s'étend de mai à octobre, point culminant. Les touristes empruntent la route du fleuve Saint-Laurent en automne pour admirer les paysages colorés. Les bateaux qui mouillent au Québec viennent principalement de New York et Boston.

Sur les bateaux luxueux qui s'arrêtent au Québec, les riches retraités américains sont en majorité. « Ce sont des gens du Sud qui apprécient les feuillages et aiment prendre une bouffée d'air frais », explique Michel Turgeon.

« Environ 80 % des voyageurs sont des retraités américains. Plus jeunes, ils ont été en croisière dans les mers du Sud et maintenant ils veulent voir autre chose », renchérit le vice-président au marketing du port de Québec, Alexie Ségal.

En collaboration avec le port de Québec, Tourisme Québec et même avec les ports de la côte est américaine, le port de Montréal essaie de vendre le circuit et les attraits du Saint-Laurent et de ses affluents.

« Nous voulons mettre en valeur le tourisme nautique, parce que c'est un produit en émergence et que le Québec a un potentiel extraordinaire », souligne l'adjointe au directeur du bureau de Tourisme Québec à Québec, Marie Lavoie.

Le principal handicap de Montréal reste la limite de son « dégage-ment aérien ». Les ponts qui enjambent le fleuve et les lignes électriques empêchent la métropole d'accueillir les plus gros bateaux.

« L'an dernier, le *Queen Elisabeth II* et le *Vision of the Sea*, deux navires qui comptent entre 1800 et 2000 passagers, ont dû arrêter à Québec parce qu'ils étaient trop hauts pour aller plus loin », constate M. Ségal.

Avec 43 800 visiteurs l'an dernier et des prédictions équivalentes pour la saison 1999, Québec enregistre de son côté des retombées de six millions par année.

Pour augmenter sa part du marché, Montréal veut attirer plus de gens pendant les mois de juin, juillet et août. « Nous voulons que l'été soit à l'image du mois d'octobre », résume Michel Turgeon. Après ses couleurs d'automne, la métropole doit maintenant vendre son plumage estival, essentiellement composé de festivals.

Écoles Montessori : le SPCUM interroge les parents

MARC THIBODEAU

Le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) n'a toujours pas terminé son enquête relativement à deux écoles Montessori qui n'ont pas ouvert leurs portes lors de la rentrée scolaire en dépit du fait que des dizaines de parents avaient payé pour y inscrire leurs enfants.

« Nous n'avons pas encore fini de rencontrer tous les plaignants dans cette affaire. Il y a beaucoup de monde », a indiqué hier un porte-parole du SPCUM, Alain Lefrançois.

À l'automne, le service de police avait reçu 80 plaintes de la part de parents se disant lésés par la fermeture de l'une des deux écoles, située rue Beaubien.

Les policiers de Laval avaient aussi été saisis du dossier puisque la seconde école est située sur leur territoire.

Les enquêteurs de ce service de police, qui avaient reçu une trentaine de plaintes de parents disant avoir été privés de sommes variant de 200 \$ à 900 \$, ont terminé rapidement leur travail. Une accusation de fraude a été déposée contre le

propriétaire des deux écoles, Andrea Cortellazzi, qui doit subir son enquête préliminaire en décembre.

L'avocat de M. Cortellazzi, Allan Katz, soutient que son client, qui a déjà connu des démêlés avec la justice par le passé, n'avait aucune intention malicieuse. Les problèmes vécus, assurait-il en novembre à *La Presse*, découlent d'un « malheureux épisode commercial ».

Têtes d'affiche

■ Le troisième triple tournoi de golf, joué simultanément sur trois terrains de golf, de la Fondation du centre hospitalier Honoré-Mercier, de Saint-Hyacinthe, a permis de recueillir 88 000 \$. Cette activité était sous la présidence d'honneur de Claude Gravel, président du Groupe Commerce de Saint-Hyacinthe.



Marcel Imbeault

■ Le tournoi de golf annuel Trans-Action a permis des profits de 12 000 \$ que Marcel Imbeault, président du Groupe Trans-Action services de courtage, a remis à l'Association québécoise de la fibrose kystique.

■ Le centre communautaire le Trait d'union, de Longueuil (quartier Sieur de Roberval), qui offre une gamme de services à la famille, depuis la petite enfance jusqu'aux personnes âgées, tiendra son tournoi de golf annuel le 12 juillet, au club de golf Le Parcours du cerf, à Longueuil. Principale source de financement, cette activité a été placée sous la présidence d'honneur de Marie-Lise Sauvé, conseillère municipale du quartier, et présidente du conseil municipal. Ren-

seignements: (450) 647-1107. Fait à noter, le quartier desservi par cet organisme se caractérise par une forte proportion (24 %) de familles monoparentales.



Christiane Trotter

■ Créée en mémoire d'Aurèle Daoust, président-fondateur de la coopérative La Cordée, la bourse d'études de la fondation scoutie La Cordée a été remise cette année à Christiane Trotter, étudiante au doctorat en psychologie du sport à l'Université de Montréal. Cette bourse (15 000 \$) est décernée à des étudiants de 2^e ou 3^e cycle universitaire en sciences humaines dont la recherche porte sur des sujets liés au scoutisme.

■ Randonnée à bicyclette de 60 km, organisée pour recueillir des fonds afin d'offrir des vacances à des personnes âgées, isolées et en perte d'autonomie. C'est ainsi que se présente le 7^e cyclothon des Petits Frères des pauvres, qui aura lieu le samedi 28 août, sous la présidence d'honneur de Louis Garneau. Coût: 100 \$. Renseignements: 527-8653.

■ Les Lanaudois sont invités à témoigner de leur générosité envers leur hôpital tout en laissant un témoignage de leur don à leurs descendants, en souscrivant 100 \$ à une campagne de financement en faveur de leur hôpital (CHRDL). Grâce au concours de commanditaires, la Fondation du centre hospitalier régional de Lanaudière pourra aménager une Place du millénaire à l'entrée principale de l'hôpital. On y enfouira un coffre, qui ne pourra être ouvert que dans 50 ans. On y retrouvera alors les parchemins contenant des messages à l'intention des descendants des donateurs. Renseignements: (450) 759-8222, poste 2734.



Jacques Fournier

■ André Ouellet, président du conseil d'administration de la Société canadienne des postes, et la ministre de la Justice du Canada, Anne McLellan, ont récemment dévoilé en présence de M^{re} Jacques Fournier, bâton-

■ Josée Saint-Martin, directrice de la fondation André-Grasset (collège

André-Grasset) est l'une des sept lauréates du prix de l'Étoile montante, décerné par le Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation, à l'occasion de son congrès annuel qui s'est tenu récemment à Saint-Jean de Terre-Neuve. Ce prix est attribué à des personnes oeuvrant professionnellement pour l'avancement de l'éducation et qui sont en début de carrière, ayant moins de cinq ans d'expérience.



André Hébert

■ Le Regroupement des organismes des sourds québécois, représenté par son directeur général, Gilles Read, vient de bénéficier d'un don de 2000 \$ de la Banque Royale. C'est le vice-président régional (Est de Montréal) de cette banque, André Hébert, qui a remis le don à André Laurin, président d'honneur de Passeport-santé, un outil de communication entre les sourds et les professionnels de la santé.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

«Un vide juridique» sur les chats errants et le pipi de chien

GILLES GAUTHIER

Tenues à l'écart du processus décisionnel, les commissions du conseil municipal de Montréal s'occupent du mieux qu'elles peuvent et font des recommandations qui parfois en laissent plusieurs perplexes. Parmi les plus récentes : que la Ville exerce, sur les propriétés privées, un contrôle « de la libre circulation des chats errants » et de l'urine des chiens.

Il y a sur chacun de ces sujets « un vide juridique », expliquait hier le conseiller municipal Sylvain Lachance, président de la Commission de l'administration et des services aux citoyens, qui rendait public un rapport sur diverses consultations menées auprès de la population.

Il donne l'assurance qu'on n'exigera pas que les chats portent des « médailles » comme les chiens. Mais il faut, ajoute-t-il, limiter les déplacements sur les propriétés privées de ceux qui n'ont pas de domicile fixe. « S'ils récidivent à chaque jour », la Ville devrait avoir le pouvoir de chercher à qui ils appartiennent. Si elle échoue, elle pourrait les capturer et les envoyer à la fourrière.

Se pose par ailleurs le problème des propriétaires de chiens qui laissent leur animal uriner sur les arbres ou les balcons de la propriété d'autrui. « Ça coule », poursuit le conseiller municipal de Villeray, et peut endommager arbustes et végétation. Il admet que contrairement aux excréments, l'urine des chiens ne peut être ramassée. Il recommande que les citoyens puissent porter plainte, qu'un dossier soit ouvert, qu'un inspecteur soit envoyé sur place, que le maître du chien reçoive un avertissement et soit éventuellement puni.

La commission a aussi étudié le plan d'intervention sur les graffitis, qui avait déjà été rendu public par l'administration. Elle se penchera sur la réglementation touchant la propreté à l'automne, après l'entrée en vigueur d'un aspect controversé, les sacs blancs et les sacs verts.

La Commission des finances et du développement économique, présidée par la conseillère Colette Paul, a tenu des séances publiques sur le rapport Bédard les 1^{er} et 2 juin. Le maire Pierre Bourque avait fait connaître ses réactions au rapport (« une île, une ville », élargissement de la CUM, etc.) le 26 mai. Les recommandations de la commission du conseil municipal, largement dominée par le parti au pouvoir, ne contredisent pas les vues du maire.

Les présidents des deux commissions déplorent le fait que les citoyens participent très peu à leurs travaux et un plan d'action visant à susciter l'intérêt de la population sera mis en oeuvre au cours des prochains mois.

La troisième commission, celle du développement urbain, attire plus de citoyens, surtout quand elle étudie des projets controversés (ancienne gare Jean-Talon, projet Lépine sur le mont Royal, Habitat Chambord sur le Plateau, etc.). Ses travaux incitent parfois des promoteurs à apporter des modifications à ce qu'ils proposent, mais son sens critique est limité par le fait qu'elle est également dominée par Équipe Bourque Vision Montréal.

Le grève prend fin à l'Office municipal d'habitation

Les cols bleus font un bond vers la semaine de quatre jours

ÉRIC TROTTIER

Les 125 cols bleus de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) n'auront pas fait la grève durant onze mois pour rien : en ratifiant hier une entente intervenue entre leur syndicat et leur employeur, ils ont fait un bond vers la semaine de quatre jours, qu'ils pourraient obtenir dès le mois de juin 2001.

Les cols bleus, qui rentrent au travail ce matin après avoir décrété un arrêt de travail le 3 août dernier, ont entériné l'accord dans une proportion de 78 %, a déclaré hier soir leur porte-parole, Michel Fontaine, un conseiller du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). « Nous sommes très satisfaits de cette entente qui nous permet, pour la première fois, de parler de la semaine de 35 heures sur quatre jours », a dit M. Fontaine, en sortant de l'assemblée générale.

Le négociateur patronal, Michel Perreault, a pour sa part déclaré que l'entente convenait aux deux

parties, en ce sens que la réduction des heures de travail sera liée à d'importants gains de productivité. « On parle d'une véritable entente de partenariat qui devrait satisfaire toutes les parties », a-t-il indiqué. Essentiellement, les cols bleus obtiendront la semaine de 37,5 heures (au lieu de 40), répartie sur cinq jours, dès qu'ils auront garanti à l'OMHM qu'ils sont prêts à effectuer eux-mêmes de nouvelles tâches simples, comme changer la rondelle d'un robinet fuyant, autrefois confiées à des sous-traitants.

À partir du 1^{er} janvier 2001, ils obtiendront la semaine de 35 heu-

res, répartie sur quatre jours et demi (ils vont terminer à midi les vendredis), en autant qu'ils puissent garantir d'autres gains de productivité à leur employeur, lesquels n'ont pas tous encore été définis.

Si tout se passe bien, six mois plus tard, l'OMHM pourrait adopter de nouveaux horaires de travail basés sur la semaine de quatre jours (35 heures). « Pour nous, il s'agit de nous assurer que la clientèle demeure satisfaite des services offerts », a dit M. Perreault.

La convention collective, qui s'étend jusqu'au 31 décembre 2003, prévoit également des augmentations salariales de 14 % au cours des six prochaines années.

C'est donc la fin d'une grève qui avait été déclenchée le 3 août 1998 à la suite d'une mésentente autour de la semaine de quatre jours, grève ponctuée d'actes de vandalisme et de gestes d'intimidation (rappelons notamment l'arrêt de travail illégal de tous les cols bleus

de Montréal, le 2 février 1998, en plein verglas).

Pour les 32 000 locataires des 19 000 logements à loyers modiques de l'OMHM, dont une bonne proportion sont des personnes âgées, la grève signifiait que leurs immeubles n'étaient plus entretenus, que les déchets n'étaient plus stockés adéquatement, que les planchers des couloirs n'étaient plus nettoyés. Le gouvernement Bouchard avait d'ailleurs adopté un décret, mercredi dernier, pour forcer le retour au travail, ce qui a peut-être eu l'effet de précipiter l'entente.

Les 120 cols blancs de l'OMHM (qui s'occupent de l'administration des immeubles de l'organisme) viennent également d'accepter un nouveau contrat de travail, lequel prévoit lui aussi l'instauration de la semaine de quatre jours et demi, à compter de l'été prochain. Les cols blancs n'ont toutefois pas eu à faire la grève pour en arriver à une telle entente.

Solidaires contre le cancer

L'effort supplémentaire du personnel de Maisonneuve-Rosemont permet à 78 patientes de plus d'y être traitées

ALEXANDRE SIROIS

Le système de santé ne connaît pas que des ratés. Il fait parfois des heureux.

Pauline Cédilotte, par exemple. Une toute petite dame de Farnham aux cheveux poivre et sel. Élégante, vêtue d'une longue jupe bleue et d'un cardigan blanc posé sur un pull blanc, elle n'a que des éloges pour les responsables du département de radio-oncologie de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

À l'issue d'une première séance de traitement contre son cancer du sein, elle n'a d'ailleurs accepté de discuter avec un journaliste de *La Presse* que pour ça. Par reconnaissance. « Ils nous ont donné la chance d'être soignés ici. Ils ont fait du temps supplémentaire pour nous », explique-t-elle.

Certains radio-oncologues, techniciens et administrateurs de l'hôpital ont effectivement décidé de travailler deux heures de plus par jour, cinq jours par semaine, et un week-end de plus par mois. Pendant trois mois.

En tout, 78 patientes supplémentaires pourront être soignées à Maisonneuve-Rosemont. Des patientes qui, à l'instar de M^{me} Cédilotte, s'attendaient à devoir aller aux États-Unis pour y être traitées.

Grâce à l'initiative du chef de service du département de radio-oncologie de l'hôpital, Suzanne Brochu, avec l'accord et de nombreux efforts de la majorité de ses collègues, des dizaines de femmes atteintes du cancer du sein pourront donc être traitées au Québec.

« On avait besoin de six technologies pour travailler sur les machines lors du traitement. Une trentaine (il y en a 36) ont accepté de faire deux heures supplémentaires par jour, de 17 h à 19 h », explique M^{me} Brochu. Six radio-oncologues ont en outre accepté de travailler une fin de semaine par mois pour préparer les patientes pour leurs traitements et un médecin à la retraite a accepté de superviser le tout, chaque jour.

Le docteur Nguyen Tung qui, à 68 ans, effectue un retour au travail, a tout de suite pensé qu'il



PHOTO ÉRIC SAINT-PIERRE, La Presse

Pauline Cédilotte a pu être soignée au Québec grâce aux efforts du personnel de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont.

s'agissait d'une blague lorsqu'un ancien collègue lui a demandé s'il serait prêt à travailler quelques heures par jour.

« Mais j'ai ensuite reçu un coup de fil du chef du département, Jean-Philippe Mercier, qui me l'a demandé. Et je n'ai jamais rien refusé au docteur Mercier », lance le docteur Tung en riant, assurant du même souffle, avec un accent qui chante, qu'il est très heureux et qu'il « se sent encore utile ».

Le ministère de la Santé aussi a

fait sa part. Il a accepté de payer le coût de ces heures supplémentaires. Il aurait payé bien plus cher s'il avait dû expédier les malades aux États-Unis. « Pour 78 patientes, ça coûtera entre 100 000 \$ et 120 000 \$. Alors qu'en moyenne aux États-Unis, ça coûte entre 16 000 \$ et 18 000 \$ par personne », explique M^{me} Brochu, qui prévoit que le gouvernement économisera plus d'un million.

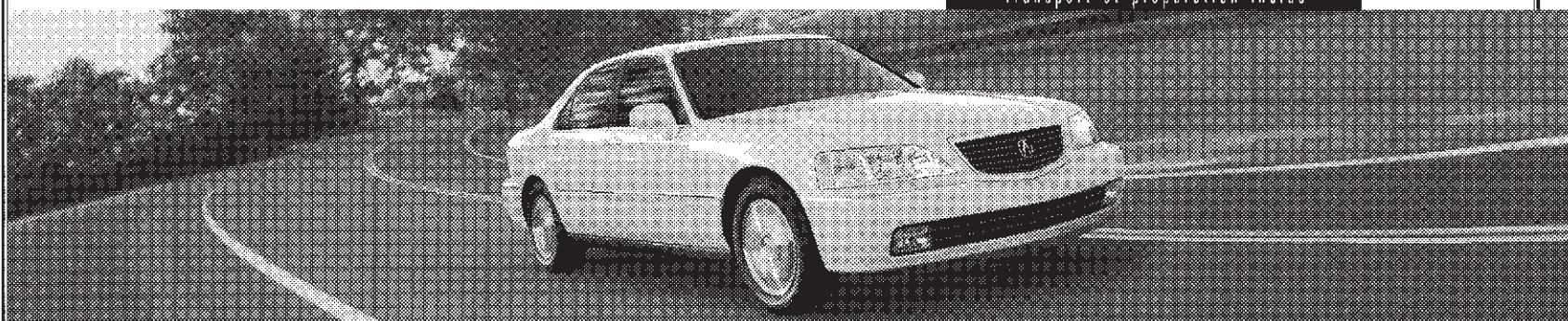
C'est un peu pour tout ça que Pauline Cédilotte affiche un large

sourire au sortir de la salle où s'est déroulé son traitement. Mais aussi parce que son mari, qui lui offre son aide depuis qu'elle a appris, le 8 mars, qu'elle souffrait d'un cancer, a décidé qu'il l'accompagnerait chaque jour à l'hôpital, même s'il est camionneur et qu'il travaille 12 heures par nuit, du lundi au vendredi. « Et en plus, il doit me supporter à travers tout ça », rigole M^{me} Cédilotte, assurant qu'elle n'a pas toujours eu très bon caractère au cours des derniers mois...

ACURA RL 1999

598 \$*
par mois4,8 %*
taux de location

Transport et préparation inclus



☑ Toit ouvrant électrique • Climatiseur • Chaîne sonore avec changeur 6 CD • Sièges avant chauffants • Régulateur de vitesse



Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

Offre de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. * Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois, établi pour la RL (modèle KA963X), total des paiements : 28 794 \$. Un acompte de 7 700 \$ et un premier versement sont requis. Le modèle peut différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0.10 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km.

Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

ACURA
les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

Les handicapés veulent plus de soutien au maintien à domicile

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Pour contrer les démissions répétées des travailleurs qui se rendent à domicile pour aider les personnes handicapées dans la région de Lanaudière, on demande à la ministre de la Santé et des Services sociaux, Pauline Marois, de débloquer une somme de 700 000 \$.

Les porte-parole de la Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière ont indiqué, hier en conférence de presse, qu'un travailleur en maintien à domicile n'est payé que 6,90 \$ l'heure, qu'il n'est aucunement protégé advenant un accident de travail et qu'il ne reçoit aucun remboursement pour ses déplacements. De sorte que dès qu'on lui fait une meilleure offre, il abandonne ses fonctions, ce qui en-

traîne un roulement inacceptable.

Pour garder ces travailleurs, la Table demande de porter le salaire horaire à 8,30 \$.

Jusqu'en juin 1998, ces travailleurs étaient payés 6 \$ l'heure, mais ils n'avaient pas à déclarer ce revenu.

Dans Lanaudière, on compte 200 travailleurs en maintien à domicile pour venir en aide à quelque 600 handicapés.

Lors de la rencontre de presse, on a indiqué que l'aide à domicile est loin d'être un luxe: elle revient même moins cher que le placement en centre d'hébergement. Une personne qui reçoit 35 heures de service à domicile par semaine coûte au contribuable environ 17 000 \$ par année; si elle était placée en centre d'hébergement, elle coûterait 35 000 \$ par année.

Les futurs pharmaciens rappellent leurs aînés à l'ordre

ALEXANDRE SIROIS

Les résidents et stagiaires en pharmacie, pénalisés par les moyens de pression des pharmaciens des établissements de santé, ont demandé hier à leurs aînés de surseoir aux mesures qui touchent l'enseignement et l'encadrement.

Les futurs pharmaciens se sont cependant mis dans une position délicate, car ils se sont aussi montrés « d'accord dans l'ensemble » et « solidaires » avec des moyens de pression. De concert avec leurs aînés, ils ont donc dénoncé le gouvernement Bouchard dont ils déplorent « l'improvisation et l'incohérence ».

« C'est sûr qu'on appuie les

pharmaciens à 100 %, parce que c'est notre profession et ça va nous récompenser dans le futur », souligne Geneviève Larouche, résidente en pharmacie et étudiante à l'Université de Montréal.

Les moyens de pression des pharmaciens des établissements de santé, commencés le 26 mai, touchent les patients dont certains traitements ont été reportés, et les infirmières, qui se sont retrouvées avec un surplus de travail. Les futurs pharmaciens tenaient à préciser qu'ils étaient aussi pénalisés, leur formation étant en grande partie interrompue depuis le début des moyens de pression.

« On n'a pas dit et surtout pas expliqué les impacts sur nous... On

en a assez d'être victimes de ce conflit », a lancé M^{me} Larouche.

« Beaucoup de cours se donnent en collaboration avec les pharmaciens d'hôpitaux... et on n'a pas accès aux hôpitaux », a ajouté la résidente Catherine Emond, de l'Université Laval.

Les stagiaires et résidents demandent une compensation financière au gouvernement de l'ordre de 4000 \$ à 5000 \$ par personne et par mois de conflit.

La majorité des pharmaciens des établissements de santé, qui exigent une augmentation de salaire de 17 %, pourraient remettre leur démission en bloc lors de leur assemblée générale de demain. Cette démission serait effective 60 jours plus tard.

La neuronavigation, prometteuse pour les chirurgies du cerveau

AMÉLIE RÉGIS

La neuronavigation, une méthode précise et efficace d'opération chirurgicale, fait depuis 1994 une percée remarquable dans le monde de la neurochirurgie.

Plus de 210 spécialistes du cerveau d'un peu partout à travers le monde sont réunis à Montréal dans le cadre du congrès de la Société de neurochirurgie de langue française pour discuter des nouvelles technologies qui marqueront leur secteur

au XXI^e siècle. Et la neuronavigation en fait partie.

Grâce à cette méthode, les médecins, après avoir effectué un scanner, reproduisent la tête et la tumeur du cerveau du patient à l'aide d'un système informatique à imagerie tridimensionnelle. Le chirurgien enfonce ensuite son pointeur à infrarouge dans la tête du patient et voit sur son écran où il se situe à l'intérieur de cerveau. Il trace son chemin jusqu'à la tumeur pour ensuite la retirer.

Cette méthode relativement nouvelle, utilisée entre autres en neurochirurgie et en orthopédie, comporte plusieurs avantages. « Le chirurgien arrive à la tumeur au millimètre près, l'opération est donc beaucoup plus précise, moins longue et moins dangereuse », explique Louis Lamoureux, représentant chez Sofamar Danek, fabricant du système et un leader mondial dans ce secteur de pointe. Le patient récupère également plus vite puisque l'ouverture faite lors de l'opération est moins grande. »

De plus, la neuronavigation n'utilise pas de rayons X habituellement nécessaires pour voir l'intérieur du malade. « C'est un gain énorme pour le personnel et pour le patient parce qu'ils ne sont plus soumis à la radiation », souligne Laurent Verard, ingénieur chez Sofamar.

Les neurochirurgiens se réjouissent également de l'amélioration qu'un tel instrument de travail peut apporter à leur profession. « Le système nerveux ne peut pas être « tâtonné ». Par contre, cette navi-

gation nous permet en quelque sorte de mieux le toucher, mais surtout de planifier notre voyage à l'intérieur du cerveau de façon très précise », constate le Dr Claude Mercier, président du congrès.

Il existe 350 systèmes du genre à travers le monde. Chacun coûte entre 350 000 \$ et 500 000 \$. L'hôpital Sainte-Justine sera l'un des premiers hôpitaux québécois à en faire l'essai à partir de juillet. Le congrès, qui se poursuit jusqu'à demain, consacra entre autres un volet à l'épilepsie et à l'hypophyse.

C'EST MAGIQUE!

CIVIC ÉDITION SPÉCIALE

238 \$*

par mois, location 48 mois

TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

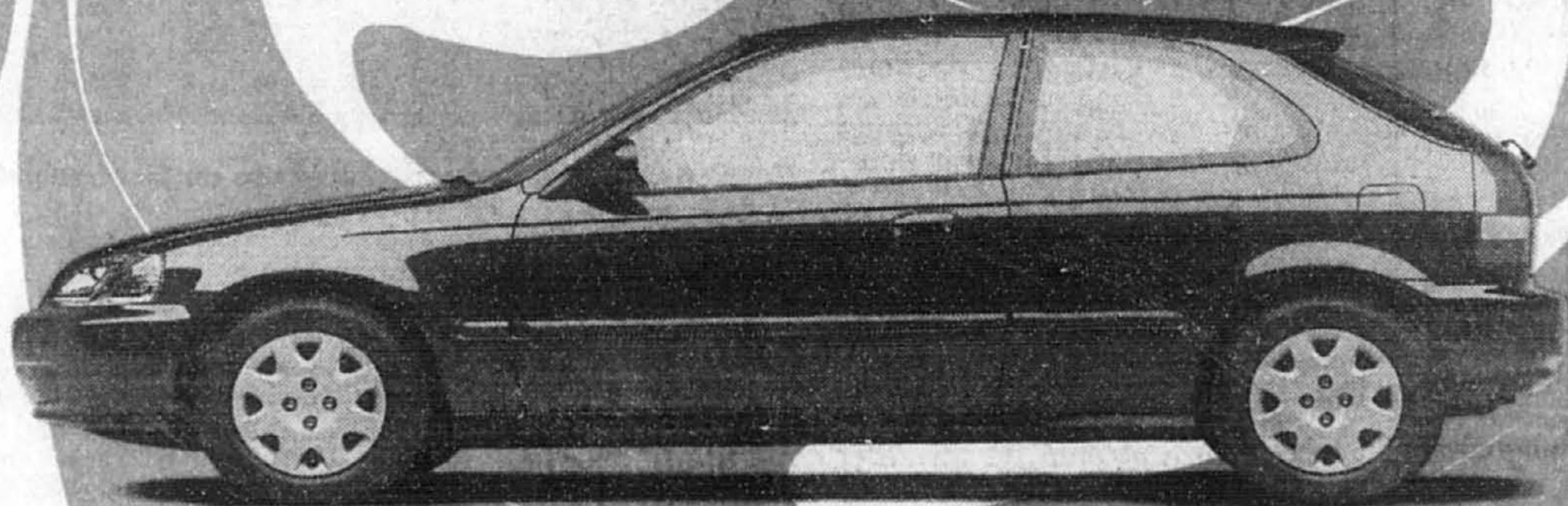
Ou seulement 16 900 \$** à l'achat

INCLUANT :

- Air climatisé
- Serrures électriques
- Déverrouillage sans clé
- Poignées de portières harmonisées
- Et bien plus...



GARANTIE 5 ANS • 100 000 KM



CIVIC HATCHBACK

188 \$*

par mois, location 48 mois

TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

OPTION 0 \$ COMPTANT À 238 \$ PAR MOIS***

HONDA
CIVIC



* Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 1999 (modèle EJ651X) ou la Civic hatchback CX 1999 (modèle EJ632X) neuves. Echange ou comptant de 1 450 \$ (Édition Spéciale) ou 2 035 \$ (hatchback), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ (Édition Spéciale) ou 225 \$ (hatchback) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. ** P.D.S.F. de la berline Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. *** Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 238 \$ pendant 48 mois pour la Civic hatchback CX (modèle EJ632X). La première mensualité et un dépôt de garantie de 275 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Rive-Sud/Montérégie

Besoin pressant de 38 médecins dans les urgences de la Montérégie

La Conférence régionale des hôpitaux de la Montérégie affirme qu'il y a un besoin pressant de 38 omnipraticiens dans les urgences et différents départements.

Selon l'organisme, qui regroupe les dix hôpitaux de soins de courte durée, une récente consultation auprès de chaque hôpital révèle également que huit centres sont dans une situation précaire dans plusieurs spécialités, l'anesthésie, la gynécologie-obstétrique, la psychiatrie, la radiologie, la pédiatrie et la médecine interne.

La Conférence estime que les hôpitaux qui ont moins de quatre spécialistes dans des secteurs exigeant des gardes de 24 heures sept jours sur sept doivent être aidés rapidement. « Si rien n'est fait, ils

risquent de perdre les ressources actuelles en raison d'une charge de travail supérieure à la norme provinciale », affirme la Conférence. À plusieurs endroits, les médecins assument des gardes très rapprochées depuis plusieurs mois et se demandent encore combien de temps ils pourront tenir le coup.

Les directeurs généraux des hôpitaux proposent de mettre de l'avant des solutions « innovatrices » pour éviter que la situation ne continue de se détériorer. Parmi ces solutions, ils suggèrent la pleine rémunération pour les quatre premiers spécialistes embauchés ou jusqu'à 50 % des effectifs.

Ils proposent aussi la désignation des établissements pour accueillir des boursiers ou des méde-

cins en fonction des pénuries reconnues, ainsi que l'identification d'une enveloppe budgétaire de rémunération par établissement. Ils réclament également une meilleure utilisation des médecins étrangers.

La Conférence de la Montérégie est favorable à ce que les médecins soient rémunérés en fonction de leur participation aux services identifiés comme prioritaires et non plus en fonction du nombre d'actes.

La Conférence des hôpitaux a remis au ministère et à la régie de la santé et des services sociaux de la Montérégie un dossier sur la situation des effectifs médicaux et les solutions qu'elles souhaitent mettre en application pour répondre à l'accroissement de la clientèle.

Anna-Laberge : les anesthésistes reportent d'un mois leur démission

L'hôpital Anna-Laberge de Châteauguay pourra garder ses deux anesthésistes durant tout le mois de juillet.

« C'est un sursis », a expliqué hier Claude Choinière, porte-parole de l'hôpital. Les anesthésistes, qui prévoyaient démissionner au début du mois, ont finalement décidé de rester quelques semaines de plus. « C'est la seule assurance que nous avons », précise M. Choinière. Il s'agit de privilèges temporaires. Nous devons trouver une solution permanente pour assurer les services d'anesthésie. »

Depuis mars, l'hôpital n'a plus que deux anesthésistes à plein temps, les docteurs Christian Jodoin et Alex Cournoyer, qui se

plaignent d'une surcharge de travail.

Par ailleurs, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a avisé l'hôpital qu'il n'était pas question de déroger à la politique de rémunération progressive des finissants en médecine pour faciliter le recrutement de nouveaux anesthésistes.

L'hôpital Anna-Laberge craint

que d'autres établissements situés non loin du sien soient dispensés d'appliquer la rémunération différenciée et puissent offrir 100 % aux spécialistes, ce qui rendrait le recrutement encore plus difficile. « Cela ne se fait pas encore », dit M. Choinière. C'est ce qui explique, en partie, la décision de nos deux anesthésistes. »

Vente du 23 juin au 17 juillet 1999

VIMAT

en vacances

Fermé du 17 juillet au 1^{er} août 1999

Fenêtre coulissante thermos

Thermos garantis 10 ans contre le descallement. Cadre 71/4" en pin recouvert de vinyle blanc. Aucun entretien extérieur. Double coupe-froid. Moustiquaire incluse.

Service d'installation garanti 10 ans

Dimensions L X H	Prête à installer	Avec installation*
33" X 37"	127\$	256\$
37" X 45"	155\$	284\$
45" X 45"	173\$	302\$
53" X 53"	204\$	333\$

Cadre de 71/4".

Portes d'acier

Modèles exclusifs à Vimat 34 pouces, peinture blanche des 2 côtés garantie 10 ans. Munie d'un double coupe-froid. Cadre 71/4" recouvert de vinyle à l'extérieur.

Qualité SUPÉRIEURE

365\$ 375\$ 399\$

Vinyl blanc 2385 Vinyl blanc 2386 Vinyl blanc 2316

1068 modèles disponibles!

Nouvelle porte-patio

haut de gamme à panneaux isolants. Barre de sécurité et verrou double action. Cadre 71/4" recouvert de vinyle blanc extérieur. Thermos garantis 10 ans contre le descallement. Moustiquaire et carrelage inclus.

à partir de 750,00\$ 712,00\$

La Couli-Battant

Fenêtre haut de gamme en PVC blanc garanti 20 ans, munie d'un battant qui coulisse. Moustiquaire incluse.

Dimensions L X H	Prête à installer	Avec installation*
33" X 37"	198\$	323\$
37" X 45"	214\$	343\$
45" X 45"	227\$	356\$
53" X 53"	257\$	386\$

Cadre épais pour mur de 71/4" à 91/4" au même prix. Carrelage en sus.

Fenêtre à battant traditionnelle

PVC blanc, garanti 20 ans. Moustiquaire incluse.

Dimensions L X H	Modèle régulier	Prête à installer	Avec installation*
33" X 37"	231\$	360\$	360\$
37" X 45"	250\$	379\$	379\$
45" X 45"	268\$	397\$	397\$
53" X 53"	303\$	432\$	432\$

à partir de 127\$

Cadre épais pour mur de 71/4" à 91/4" au même prix. 1 ouvrant. Carrelage en sus.

LES FENÊTRES VIMAT

276403 Remplacement standard

1 800 587-1141 E-mail: vente@vimat.gc.ca

Toronto Villa St-Laurent St-Hubert Lavaltrie St-Cant

1035, ch. de Coléou (450) 471-1141 195, Graveline (514) 342-6191 3631, boul. Taschereau (450) 445-2780 200, ch. des Industries (450) 586-3362 13500, route 158 (450) 431-0940

SOLDE D'ÉTÉ

-50%

SUR LES ARTICLES SÉLECTIONNÉS

Vêtements et accessoires de luxe pour hommes

Brisson & Brisson

1472, rue Sherbrooke Ouest (angle Mackay) Tél. : (514) 937-7456
Lundi au vendredi : 9 h à 18 h Samedi : 9 h à 17 h Dimanche : 12 h à 17 h

Les détails

PROTECTION EXCESSIVE? Pas à notre avis

Regardez sous le rabat du short classique Tilley garanti à vie et vous verrez trois robustes points d'arrêt uniquement pour renforcer un coin de la poche!

Tilley Endurables

1050, av. Laurier Ouest (514) 272-7791
Catalogue de 80 pages 1-800-465-4249

Les meilleurs et les plus pratiques vêtements de voyage et d'aventure au monde, confectionnés ici, au Canada

ENCAN PUBLIC

MARCHANDISES IMPORTÉES SAISIES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX NOUÉS À LA MAIN — NEUFS, ANTIQUES ET DE COLLECTION — AUXQUELS S'AJOUTENT PRINCIPALEMENT DES TAPIS PERSANS ET ASIATIQUES TRADITIONNELS AINSI QUE:

Bijoux:
Diamants
Rubis de la Birmanie
Saphirs
Perles de Tahiti
Bagues
Colliers raffinés
Bracelets
Boucles d'oreilles

ENCADRÉ
MONTRE POUR HOMME
ROLEX
PRÉSIDENT

EN OR JAUNE
18 CARATS,
SERTIE
DE DIAMANTS

Tapis:
Tabriz Mahi raffinés
Qum en soie
Shiraz tribaux
Rares tapis russes
Heriz

**MONTRES
ROLEX
PIAGET, TAG
GENÈVE
CARTIER**

Endroit: Holiday Inn Point-Claire, 6700, route Transcanadienne - Autoroute 40, sortie 52 (ch. St-Jean sud), tourner à droite à la rue Holiday.

Date: Le jeudi 1er juillet 1999 - Encan à 14 h - Inspection publique et inscription à compter de 13 h.

Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Toutes les taxes et tous les droits d'importation ont été acquittés sur la dite marchandise. Identification exigée à l'inscription. Vente sous réserve. Commission d'achat de 15 % en sus. Le plus haut enchérisseur doit acquitter la T.P.S. et la taxe provinciale. Vente sous réserve d'ajouts ou de retrats. Illustrations à titre indicatif seulement. Encanteurs et évaluateurs Bloomsbury & Butterfield Ltée. 1-800-396-9236.

COMMUNIQUE

Monsieur Angus Bruneau, Ph.D, Président du Conseil d'Air Nova Inc. est fier de présenter les nouveaux membres du Conseil d'administration. Ces nominations découlent de la récente consolidation des activités d'Air Nova et d'Air Alliance et reflètent l'expansion des opérations d'Air Nova à titre de transporteur aérien régional d'Air Canada dans l'Est du Canada.

**Paul Létourneau, c.r.,
Vice-président du Conseil**

Monsieur Paul Létourneau est secrétaire général d'Air Canada à Montréal depuis 1987. Il a siégé au sein du Conseil d'administration d'Air Alliance de 1993 à 1999 où il a agi à titre de Président du Conseil de 1995 à 1999. Ses connaissances de l'industrie du transport aérien ainsi que son expérience en droit seront des atouts majeurs pour Air Nova.

**Denise Verreault,
Administrateur**

Madame Denise Verreault est Présidente du Groupe Maritime Verreault Inc., Les Méchins, Québec. Elle a occupé, au cours des quinze dernières années, les fonctions d'administrateur au sein de nombreuses entreprises. Sa compréhension du marché québécois jumelée à son esprit d'entreprise seront d'une grande valeur et contribueront à nos forces actuelles.

**airNova
airAlliance**

Acura Édition Spéciale.

EL Édition Spéciale P.D.S.F. 19 800 \$

- ✓ Climatiseur
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Radio AM/FM avec lecteur CD
- ✓ Régulateur de vitesse
- ✓ Puissant moteur VTEC
- ✓ Deux coussins gonflables (SRS)
- ✓ Système d'entrée sans clé et tellement plus...

288 \$/mois*

Option 0\$ comptant offerte

Transport et préparation inclus

Integra Édition Spéciale

- ✓ Climatiseur
- ✓ Groupe électrique
- ✓ Radio AM/FM avec lecteur CD
- ✓ Deux coussins gonflables (SRS)
- ✓ Antenne électrique
- ✓ 4 freins à disque et tellement plus...

Une vision qui inspire un élan de passion. **ACURA**

ACURA
les concessionnaires fiables

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est
Anjou

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon Ouest
Montréal

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour les Acura L6E1 (modèle MB45A) et Integra (modèle DC43A) 1999. Total des paiements: 13 824 \$ pour la L6E1 et 13 824 \$ pour l'Integra. Acompte de 1 200 \$ pour la L6E1 et de 2 600 \$ pour l'Integra. Un premier versement est requis. Option 0\$ comptant aussi offerte. Les modèles offerts peuvent différer de l'illustration. Allocation de 24 000 km par année (hors-ils-0,38 \$ par km supplémentaire). Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. T.P.S. de 19 800 \$ pour l'Acura L6E1 (modèle MB45A). Transport et préparation (50 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Assistance routière 24 heures Acura.

Politique

Un militant homophobe fuit devant des contre-manifestants

Presse Canada
OTTAWA

Alors qu'on s'attendait à une manifestation contre l'homosexualité, c'est finalement à un rassemblement en faveur des droits des homosexuels qu'on a eu droit, hier, devant la Cour suprême du Canada. Quelques centaines de gays et lesbiennes et leurs partisans ont manifesté contre la venue attendue du militant américain Fred Phelps, mais celui-ci ne s'est pas présenté, craignant apparemment une protection insuffisante de la part de la police.

Le révérend Phelps, connu pour organiser des manifestations contre l'homosexualité aux funérailles d'homosexuels, devait brûler un drapeau canadien pour protester contre la décision de la Cour suprême d'accorder aux couples de gays et lesbiennes les mêmes droits que les couples traditionnels en matière de régime de retraite.

Un espace entouré de barricades, réservé pour le pasteur et son entourage, est resté vide, alors que quelque 500 partisans des gays et lesbiennes manifestaient de leur côté. Une trentaine d'agents de la Gendarmerie royale du Canada et de la police locale ont attendu sur place, en vain, pendant plus de quatre heures, l'arrivée de M. Phelps et de ses disciples.

Les manifestants ont considéré



Le député néo-démocrate Svend Robinson s'adresse aux contre-manifestants qui ont fait fuir un militant homophobe.

leur absence comme une victoire. S'adressant à la foule, qui l'a ovationné, le député néo-démocrate Svend Robinson, lui-même homosexuel, a déclaré que « le pouvoir de l'amour était infiniment supérieur au pouvoir de la haine ».

Un communiqué diffusé hier laisse croire que le pasteur n'a pas renoncé à venir dénoncer l'homosexualité au Canada. Lui et ses partisans ont annoncé qu'ils se-

ront de retour le 18 juillet, et qu'ils prendront pour cibles les Églises qui appuient l'homosexualité. Ils marcheront également le 19 juillet devant la Cour suprême, ont-ils fait savoir.

Cette fois, le groupe a décidé d'écrire à des personnes « plus haut placées » au sein du gouvernement canadien pour l'organisation de leur séjour, a indiqué la fille du révérend Phelps-Roper.

Chrétien offre le Canada en modèle au reste du monde

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Canada est un pays beaucoup plus égalitaire que les États-Unis, et devrait constituer un modèle pour le monde, affirme le premier ministre Jean Chrétien.

Dans le cadre d'une entrevue pré-enregistrée en prévision du Jour de la Confédération, à la Chaîne d'affaires publiques par câble (C-PAC), le premier ministre Chrétien a exposé sa vision du Canada.

Le Canada, affirme-t-il, a mieux réussi que les États-Unis à équilibrer responsabilités administratives et justice sociale. Le Canada pratique « l'unité dans la diversité ». « Nous sommes très différents des Américains. (...) Les États-Unis ont tenté d'imaginer que tout le monde parlait la même langue et était de la même couleur, mais cela ne s'est pas produit. (...) Nous sommes aussi un pays beaucoup plus égalitaire que les États-Unis. »

M. Chrétien est cependant mécontent de la façon dont on enseigne l'histoire canadienne au pays. Le Canada, dit-il, serait beaucoup plus sain et les Canadiens, beaucoup plus concurrentiels, si les enseignants n'étaient pas tendancieux dans leur enseignement de l'histoire.

M. Chrétien se dit particulièrement préoccupé par l'enseignement de l'histoire dans les écoles du Québec. Selon lui, cet enseignement est extrêmement superficiel, et parfois très tendancieux.

Alors que le pays s'apprête à célébrer la Fête du Canada, M. Chrétien se dit par ailleurs convaincu que les Québécois continueront de rejeter l'indépendance du Québec.

« (...) On me dit que je suis un peu naïf (...) mais je crois que les gens aiment être canadiens au Québec. Ils ne veulent pas, fondamentalement, perdre la citoyenneté canadienne, et c'est pourquoi ceux qui veulent détruire le Canada sont obligés d'employer des astuces. »

Alors que le Canada s'apprête à célébrer son dernier anniversaire au XX^e siècle, M. Chrétien a exprimé le souhait que les gens du Canada « se sentent très heureux d'être canadiens le 1^{er} juillet 1999 ».

Le PLC veut revenir à ses valeurs traditionnelles

Presse Canadienne
OTTAWA

Les ministres du gouvernement Chrétien se réuniront aujourd'hui pour articuler la vision libérale du nouveau millénaire en prévision d'un discours du Trône prévu pour l'automne.

Plusieurs dossiers chauds seront abordés, mais on ne s'attend pas à de grandes révélations.

Comme à l'habitude, le ministre des Finances, Paul Martin, doit faire une mise à jour des prévisions économiques et identifier les priorités sociales et économiques du gouvernement en vue du prochain budget fédéral.

« À 24 mois d'une élection potentielle, il faut donner notre vision aux Canadiens, a précisé le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, Nick Discepola. On était préoccupé par l'assainissement des finances. C'était la bonne approche. Maintenant, il faut revenir au centre avec nos valeurs traditionnelles. »

À mi-mandat, les libéraux réfléchissent sur la place que doivent occuper les enfants dans les programmes et priorités du gouvernement. Le ministre des Ressources humaines, Pierre Pettigrew, « s'est beaucoup avancé sur cette question » et il a reçu l'appui de plusieurs ministres et du caucus social.

Dans son entourage, on fait valoir que la réduction des impôts et des politiques favorables aux enfants « ne sont pas incompatibles. » Pour donner un bon départ aux enfants dans la vie, les libéraux songent notamment à étendre la durée des congés parentaux, tel que le recommande un rapport récent du comité des Finances.

Au cours de cette première jour-

née de retraite ministérielle, les ministres feront le point sur les relations canado-américaines qui ont beaucoup souffert au courant de l'année en raison de la dispute au sujet des magazines. De nouvelles batailles féroces se préparent avec les Américains en prévision de la prochaine ronde de négociations de l'Organisation mondiale du commerce à l'automne.

D'autre part, l'euro a réanimé les discussions au sujet de l'adoption d'une monnaie nord-américaine mais selon une source fédérale, on ne fera qu'effleurer le sujet. Le premier ministre Jean Chrétien, son ministre des Finances et le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen, ont tous rejeté d'emblée l'idée d'une union monétaire nord-américaine dominée par les États-Unis.

La question de la baisse de productivité du Canada préoccupe énormément les ministres et sera à l'avant-plan des discussions. Lors d'une entrevue accordée récemment au magazine Time, M. Martin admettait que le Canada devait procéder à des baisses d'impôt « le plus rapidement possible » afin de maintenir la position concurrentielle du Canada et éviter un exode des cerveaux aux États-Unis.

Comme toujours, le dossier de l'unité canadienne sera en toile de fond des discussions.

« On s'active tranquillement. Ce n'est pas le climat de panique, a affirmé une source fédérale près du dossier. Les gens ne veulent pas qu'on soit aussi peu préparés qu'en 1995. Ça ne veut pas dire que les résultats seront mieux pour autant, mais on ne prend pas de chances si on se fie aux déclarations de Lucien Bouchard. »

Avis concernant la proposition de règlement des recours collectifs (1^{er} Janvier 1986 – 1^{er} Juillet 1990) des victimes de l'hépatite C

Cet avis peut affecter vos droits. Veuillez lire attentivement

Des recours collectifs ont été autorisés par les tribunaux en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec visant :

(a) les personnes qui sont ou ont été atteintes du virus de l'hépatite C à la suite d'une transfusion sanguine reçue au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990 inclusivement ainsi que leurs époux, conjoints, enfants et autres membres de leur famille ayant été infectés indirectement (« recours Transfusion »); et

(b) les personnes atteintes d'une déficience congénitale au niveau de la coagulation sanguine ayant reçu ou s'étant administrées au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990 inclusivement et qui sont ou ont été infectées du virus de l'hépatite C ainsi que leurs époux, conjoints, enfants et autres membres de leur famille ayant été infectés indirectement (« recours Hémophilie »).

Les personnes visées qui résident à l'extérieur de la Colombie-Britannique et du Québec sont généralement incluses dans le recours intenté en Ontario. Les personnes visées qui résident à l'extérieur du Québec mais qui ont reçu ou qui se sont administrées du sang ou des produits sanguins au Québec font partie du recours intenté au Québec.

CONTENU DE LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT

Sujet à approbation par les tribunaux, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux (les « Gouvernements ») paieront la somme de 1 118 000 000\$ plus intérêts à partir du 1^{er} avril 1998 (le « Fonds ») en règlement complet et final de toutes les réclamations des personnes visées par les recours collectifs et certaines autres personnes. Les Gouvernements n'admettent aucune négligence ou responsabilité de leur part. La proposition de règlement représente un compromis à l'égard des réclamations contestées. Si approuvé, le Fonds sera distribué sur la base de la sévérité de la maladie et de la perte de tel que prévu dans l'entente de règlement proposée. Les tribunaux détermineront les honoraires et déboursés des procureurs des recours collectifs.

AUDITIONS POUR APPROBATION DE LA PROPOSITION DE RÈGLEMENT

Chaque Cour actuellement saisie d'un recours collectif décidera si elle entérine la proposition de règlement tel que le lui recommanderont les représentants du groupe de personnes visées ainsi que les procureurs de chaque partie. Les auditions pour approbation de la proposition de règlement auront lieu aux dates et endroits suivants :

en Ontario, le 18 août 1999 à 12 : 00 heure locale, au 361 University Avenue, à Toronto;

en Colombie-Britannique, le 18 août 1999 à 9 : 00 heure locale, au 800 Smith Street, à Vancouver; et

au Québec, le 23 août 1999 à 9 : 30 heure locale, au 1 rue Notre-Dame est, à Montréal.

Les personnes visées qui ne s'opposent pas à l'acceptation de la proposition de règlement ne sont pas tenues d'être présentes lors de l'audition ni de prendre d'autre mesure pour faire connaître leur

assentiment et leur désir de prendre part au règlement.

Lors de chacune des auditions, le tribunal prendra en considération les oppositions formulées à l'encontre de la proposition de règlement mais celles-ci doivent être soumises par écrit et produites le ou avant le 30 juillet 1999. Les personnes visées qui s'opposent à la proposition de règlement doivent inclure les informations suivantes dans leur opposition écrite :

(a) leurs nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de fax et adresse de messagerie électronique;

(b) dans le cas des personnes visées par le recours Transfusion, une déclaration qu'il ou elle :

(i) a reçu une transfusion sanguine au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990, est ou a été atteint du virus de l'hépatite C et croit que son infection a été causée par cette transfusion sanguine;

(ii) est un époux ou un conjoint qui croit avoir contracté indirectement le virus de l'hépatite C d'un époux ou d'un conjoint ayant été infecté par le virus de l'hépatite C lors d'une transfusion sanguine reçue au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990 inclusivement;

(iii) est un enfant qui croit être ou avoir été indirectement infecté du virus de l'hépatite C par un parent qui est une personne décrite au paragraphe (b)(i) ou (ii); ou

(iv) est un membre de la famille d'une personne décrite au paragraphe (b)(i), (ii) ou (iii);

(c) dans le cas des personnes visées par le recours des Hémophiles, une déclaration qu'il ou elle :

(i) est ou a été atteint du virus de l'hépatite C et a reçu ou s'est administré du sang ou des produits sanguins au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990;

(ii) est un époux ou un conjoint qui croit avoir contracté indirectement le virus de l'hépatite C d'un époux ou d'un conjoint qui est ou a été atteint du virus de l'hépatite C et qui a reçu ou s'est administré du sang ou des produits sanguins au Canada entre le 1^{er} janvier 1986 et le 1^{er} juillet 1990;

(iii) est un enfant qui croit être ou avoir été indirectement infecté du virus de l'hépatite C par un parent qui est une personne décrite au paragraphe (c)(i) ou (ii); ou

(iv) est un membre de la famille d'une personne décrite au paragraphe (c)(i), (ii) ou (iii);

(d) une brève description de la nature et des raisons de l'opposition;

(e) s'il ou elle désire comparaître à la cour lors de l'audition en personne ou par l'intermédiaire d'un procureur, et si par l'intermédiaire d'un procureur, les nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de fax et adresse de messagerie électronique du procureur; et

(f) s'il ou elle désire que son identité soit tenue confidentielle par la Cour et les procureurs et ne soit pas rendue publique.

Toutes les oppositions écrites doivent

être transmises à la firme comptable désignée par les tribunaux pour compiler l'information et faire rapport aux tribunaux.

Québec
PricewaterhouseCoopers
1250 René Lévesque Boulevard
Ouest
Bureau 3500
Montréal QC H3B 2G4
Recours collectif Hep-C

Colombie-Britannique
PricewaterhouseCoopers
601 W. Hastings Street
Suite 1400
Vancouver, BC V6B 9Z9
Recours collectif Hep-C

Autres provinces et territoires
PricewaterhouseCoopers
100 Ouellette Avenue, Suite 1200
Windsor ON N9A 6T3
Recours collectif Hep-C

INFORMATION ADDITIONNELLE

Toute question concernant le contenu de cet avis ne doit pas être transmise aux tribunaux puisque leur structure administrative n'est pas en mesure de répondre à ce genre de demande. Une brochure décrivant l'entente proposée et/ou une copie complète de l'entente de règlement proposée peuvent être obtenues en téléphonant au 1-888-726-2656 ou en communiquant par messagerie électronique au info@hepc690.com ou en visitant notre site internet www.hepc690.com.

Any questions about the matters in this notice should not be directed to the courts as their administrative structure is not designed to address this type of inquiry. A booklet outlining the proposed settlement and/or a complete copy of the settlement agreement may be obtained by calling 1-888-726-2656 or email info@hepc690.com or visiting the website at www.hepc690.com.

Pour communiquer avec les procureurs au recours collectif, veuillez téléphoner ou écrire à l'un des procureurs suivants :

Québec
Recours Transfusion
Michel Savonitto
Téléphone: (800) 270-3881
hepc@munifavocats.com
ou Pierre R. Lavigne
Téléphone: (514) 782-2470

Recours Hémophilie
Henri Petit ou Jean Blaquière
Téléphone: (800) 342-7924
hepc@hodgsontough.on.ca

Colombie-Britannique
Recours Transfusion
J.J. Camp
Téléphone: (888) 236-7797
hepc@campchurch.com
ou Bruce Lemer
Téléphone: (604) 609-6699
blemer@gkn.ca

Recours Hémophilie
Marvin R. V. Storrow
ou David Neave
Téléphone: (800) 342-7924
hepc@hodgsontough.on.ca

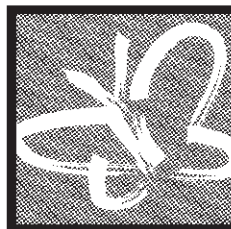
Autres provinces et territoires
Recours Transfusion
Harvey T. Strosberg
Téléphone: (877) 318-HEPC (4372)
hepc@gignacsutts.com

Recours Hémophilie
Bonnie A. Tough
Téléphone: (800) 342-7924
hepc@hodgsontough.on.ca

Les personnes visées par le recours peuvent bien sûr obtenir l'opinion de leur propre procureur s'ils le désirent.

Si la proposition de règlement est entérinée par les tribunaux, les procureurs aux recours croient qu'il n'y a pas de recours en cours. Si l'entente n'est pas entérinée, les procédures en recours collectifs reprendront leur cours.

Cet avis a été approuvé par l'Honorable juge Winkler de la Cour Supérieure de l'Ontario, l'Honorable juge K. Smith de la Cour Supérieure de la Colombie-Britannique et par l'Honorable juge Morneau de la Cour Supérieure du Québec.



HÉPATITE C –
RÈGLEMENT DES
RECOURS
COLLECTIFS
DU 1^{er} JANVIER 1986
AU 1^{er} JUILLET 1990

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque, Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

loto-québec résultats

BANCO
Tirage du 99-06-28
2 3 5 6 7
12 14 22 23 26
36 39 43 44 46
55 57 61 66 68

Quinté
Tirage du 99-06-28
3 4
353 7453

NTRA
Tirage du 99-06-28
NUMÉRO: 493990

T.V.A. LE RESFAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

CLUB TAPIS DECOR

SPÉCIAL INVENTAIRE
TAPIS commercial \$0,66 p.c.
TAPIS berbère \$1,35 p.c.
TAPIS peluche \$1,49 p.c.
TAPIS sisal \$2,49 p.c.

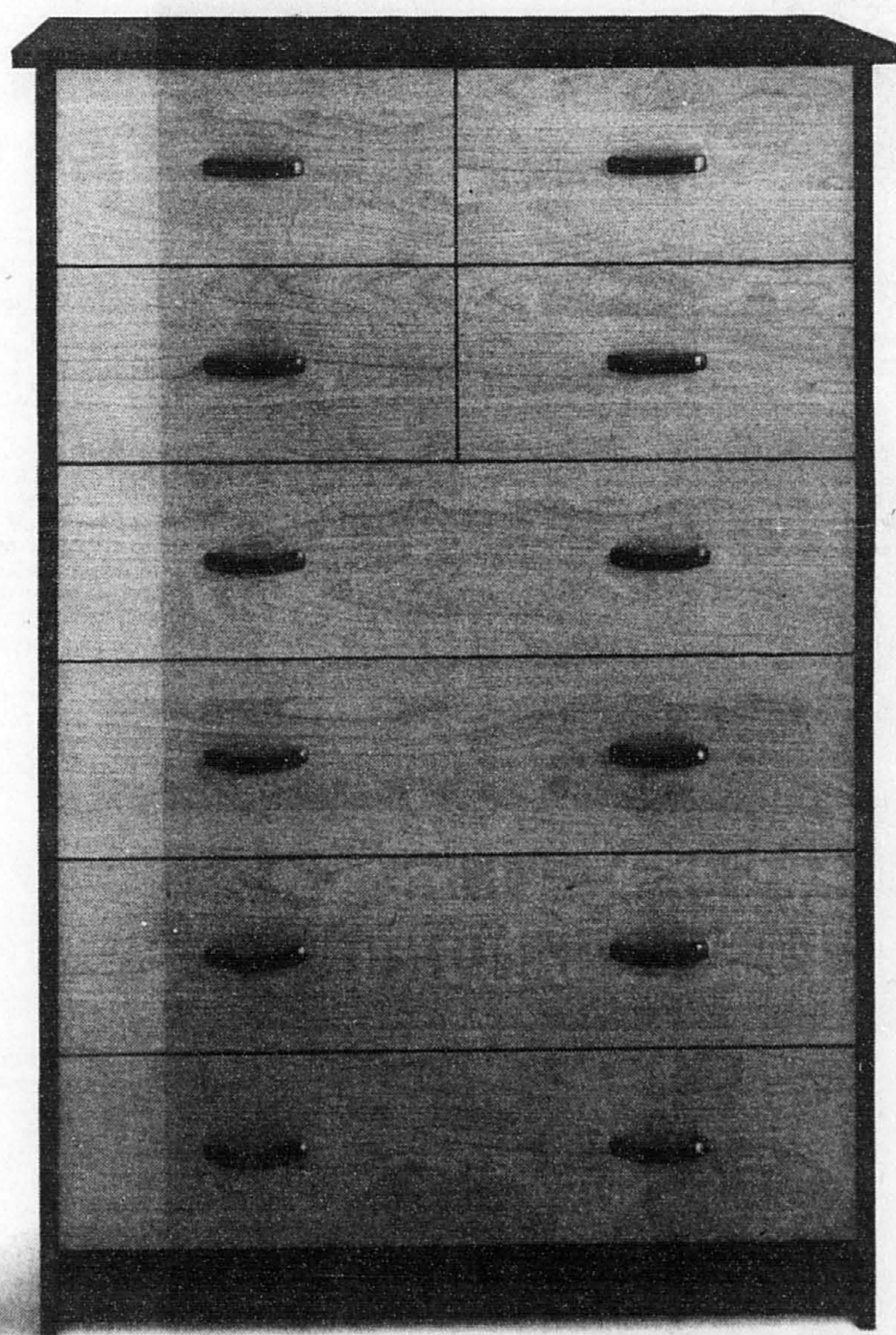
12* MOIS SANS INTÉRÊTS

VENTE 3 pour 1*
Vous obtenez:
1. TAPIS 1^{re} QUALITÉ
2. SOUS-TAPIS GRATUIT
3. INSTALLATION GRATUITE

Super choix Carpettes et prélatés à 50%

3645, boul. St-Joseph Est, Montréal
514-729-0891 (entre boul. St-Michel et boul. Pie IX)

Déménagez vos vêtements et ménagez vos sous.



KABIN
commode en noir
et effet cerisier
89\$
Ord. 169\$

Offre valable ce mercredi seulement. Limite
d'une par personne, jusqu'à épuisement
des stocks. Assemblage requis.

LES SOLDES D'ÉTÉ BATTENT LEUR PLEIN CHEZ IKEA.
Économisez jusqu'à 50 % sur des articles choisis à travers tout le magasin.



IKEA Montréal. Autoroute 40 et Cavendish. (514) 738-2167.

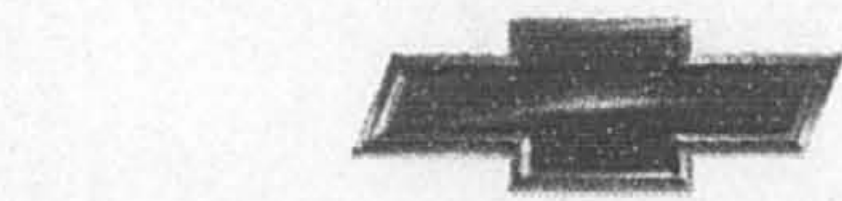
Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 21 h, le samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 10 h à 17 h. Fermé le 1^{er} juillet. Les soldes prennent fin le 4 juillet.

WWW.IKEA.COM

© Inter IKEA Systems. B.V. 1999.

Lorsqu'ils ont repensé l'habitacle de l'Impala 2000, nos concepteurs ont porté une attention toute parti-

culière à l'espace. De l'espace pour la tête, les jambes, les épaules, le rangement et, bien sûr, pour un moteur V6. Tout cela en conservant des dimensions extérieures étonnamment restreintes. Plus on gagne en espace, plus on gagne en confort pour le conducteur et les passagers. Parlant confort, l'équipe qui a conçu les sièges était assistée par un physiothérapeute, les sièges arrière sont munis d'appuis-tête et la climatisation à deux zones est de série. Même le prix, à partir de 24 495 \$* seulement pour le modèle de base, a de quoi vous mettre à l'aise. Il y a beaucoup de choses à dire sur la nouvelle Impala, en commençant par sa longue liste



**CONNUE POUR EN PRENDRE.
RECONNUE POUR EN DONNER.**

d'équipements de série. Venez la découvrir sur notre site Web www.gmcanada.com ou en appelant au 1 800 463-7483.



**LE PLAFOND NE VOUS
ÉCRASERA PAS LE CHIGNON.**



**IMPALA
2000
DE CHEVROLET**